

# VOIR DIRE

Numéro 140 • Novembre-Décembre 2006 • L'exemplaire 5\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration avec les associations de sourds du Québec



*Foyeuses Fêtes !*

Un message de Voir Dire

en page 3

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

*Grand moment culturel et historique :*

## 175<sup>e</sup>

anniversaire  
de la première  
école des  
sourds-muets  
à Québec

Les 9 et 10  
septembre 2006

■ Pages 10 à 13



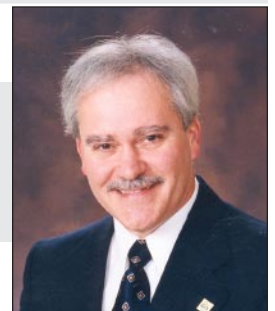
### Un 105<sup>e</sup> anniversaire dignement célébré au CLSM

16 septembre 2006 à Montréal ■ Pages 14 et 15



— Nomination de —

**François  
Lamarre**



au poste de directeur général  
de l'Institut Raymond-Dewar

Septembre 2006

Montréal ■ Page 7

# Collaborateurs recherchés



## Création



## Idée?

### Par Monique THERRIEN, collaboration spéciale

Dans le dernier numéro de Voir Dire, nous vous avons fait part des résultats du sondage effectué en 2005 sur la satisfaction des lecteurs face à la revue.

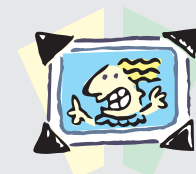
Dans cet article, il était indiqué que les responsables de la revue se pencheraient sur les éléments du sondage. Suite à sa rencontre sur le sujet, le comité de Voir Dire a décidé de solliciter la participation de ses lecteurs en vue d'améliorer l'image et le contenu de la revue.

Deux concours sont donc organisés, l'un pour le logo et l'autre pour la mise en page de la page couverture.

Voir Dire sollicite aussi votre collaboration pour la production d'une bande dessinée et demande aux lecteurs de faire parvenir des photos qui accompagneront les annonces de naissance, de mariage et de décès.



## Créer une bande dessinée



## Vos photos dans Voir Dire, c'est GRATUIT

### Concours de logo

Soumettez votre idée de nouveau logo pour la revue Voir Dire

- format vectoriel (Illustrator, Corel, Freehand) – Photoshop refusé (pixel)
- noir et blanc
- doit contenir les mots «Voir Dire»

Prix à gagner : 100 \$

Envoyez votre proposition de logo à : [drouin34@videotron.ca](mailto:drouin34@videotron.ca)

Date limite : 1er février 2007

### Bédéiste recherché

Vous avez du talent en dessin ?

Vous êtes intéressé à collaborer à la revue Voir Dire ?

Vous êtes capable de produire une bande dessinée à tous les deux mois ?

Soumettez votre idée de bande dessinée en noir et blanc ainsi que le montant que vous demandez pour faire cette bande dessinée.

Envoyez le tout à : [drouin34@videotron.ca](mailto:drouin34@videotron.ca)

### Concours de mise en page de la page couverture

Soumettez votre idée de page couverture

- en noir et blanc
- doit contenir un espace pour le logo de Voir Dire

Prix à gagner : 100 \$

Envoyez votre proposition de page couverture à : [drouin34@videotron.ca](mailto:drouin34@videotron.ca)

Date limite : 1er février 2007

### Photos demandées

Vous souhaitez ajouter une photo à votre avis de naissance, de décès, de mariage ou d'anniversaire ?

N'hésitez pas à la faire parvenir, en format JPEG, à Voir Dire qui l'ajoutera gratuitement à votre avis.

## ÉQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**  
*éditeur et rédacteur en chef*
- **Yvon Mantha**  
*éditeur-adjoint*
- **Jean-François Isabelle et Élie Presseault**  
*coéditorialistes*
- **Guyline Boucher**  
*abonnement et comptabilité*
- **Monique Therrien**  
*Correctrice*
- **Claude Drouin** : *infographie*
- **Manon Bergeron, Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha et Claude Drouin** : *photographes*
- **André Chevalier** : *expédition*

## COLLABORATEURS :

- |                 |                        |
|-----------------|------------------------|
| Jacinthe Auger  | Hélène Hébert          |
| Guy Fredette    | Steven Grenier         |
| Martin Bergevin | Jean-François Isabelle |
| Gilles Boucher  | Jacques Vadeboncoeur   |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel  
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
No d'enregistrement : 002565  
ISSN 0826-4503

## Pour informations et abonnements :



C.P. 37  
Succursale Youville  
Montréal, Qc  
H2P 2V2

ATS\* et télécopieur : (514) 351-8372

\*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

## Sommaire

Éditorial	4	Nouvelles de l'école Lucien-Pagé	16 et 17
Qui suis-je ?	5	Service d'aide à l'emploi	17
Le programme des aides auditives	6	Université Gallaudet, Washington, D.C.	18
Emilie Boulet-Levesque au SAIDE	6	Centre Notre-Dame de Fatima	19
La parole est aux lecteurs	7	MFSM	20
Nomination du DG de l'IRD	7	Des nouvelles de l'AMS	21
Nouvelles de l'APVSL	8	Nouvelles du 3e Âge	22 et 23
Chronique immobilière	9	Naissances, mariages et décès	23
Interprètes recherchés	9	Opinion d'un sportif	24
175 ans d'histoire de l'école	10 à 13	Chasse et pêche	25
CLSM : Nouvelles du 105e	14 et 15	ASSQ	26

## Page couverture

**Photo du haut :** Jacques Boudreault, président du Centre communautaire des Sourds de l'est du Québec, Jean Bissonnette, directeur de la Capitale nationale au ministère de la Culture et des Communications, Christiane Gagnon, députée fédérale de Québec, Claudette Lapointe, directrice de l'école Joseph-Paquin, Michel Lapointe, directeur adjoint de l'Institut de la réadaptation physique de Québec, Jacques Joli-Cœur, conseiller municipal du district de Samuel-de-Champlain et maire suppléant et Élie Presseault d'Option Sourde ont procédé au dévoilement d'une plaque commémorative installée au 41 rue d'Auteuil, sur les lieux mêmes de la première école canadienne des sourds-muets à Québec.

**Photos du bas :** *1re à gauche :* Anie Samson remet une plaque commémorative aux membres du conseil d'administration; *2e à gauche :* la reine du CLSM, Kim Pelletier, que l'on voit en compagnie de Benoît Landreville, animateur, et de Roland Bolduc, président du CLSM.

**Photo du bas, à droite :** L'équipe de VOIR DIRE félicite Monsieur François Lamarre pour sa nomination à titre de directeur général de l'IRD. Nous lui souhaitons bon succès ! ■

## DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 141 - 18 décembre 2006; n° 142 - 19 février 2007; n° 143 - 23 avril 2007.



*Les vœux  
de fin  
d'année  
de  
VOIR DIRE*

À l'aube de sa 24e année d'existence, l'équipe de VOIR DIRE profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à Jean-François Isabelle à titre d'éditorialiste pour les prochains numéros. Sa jeunesse ainsi que sa

*volonté d'apporter des améliorations à la revue sauront sûrement insuffler un renouveau. Jean-François fait partie d'une relève des plus prometteuses.*

*Suite aux résultats de l'enquête de satisfaction, nous prévoyons aussi un vent de changement tant dans la mise en page de la revue qu'au niveau de son contenu, changements qui devraient satisfaire nos nombreux lecteurs.*

*Nous souhaitons que l'année qui vient en soit une de consolidation de*

*nos acquis comme communauté. En même temps, nous espérons qu'elle sera l'amorce d'une réflexion qui fera en sorte que la justice et la compassion prendront une place plus importante dans chacune de nos vies.*

*À tous, de très joyeuses Fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année !*

**Yvon Mantha**  
Éditeur adjoint

Les Publications VOIR DIRE

# Éditorial

## Souffrez-vous d'homophobie ?



Par Jean-François ISABELLE

« Moi, je n'ai rien contre les gays, mais qu'ils ne me touchent pas ! » Avez-vous déjà vu ou entendu quelqu'un dire ce genre de phrase ? Si oui, vous étiez peut-être en présence d'une personne « *homophobe* ». Le mot homophobe veut dire « éprouver de l'aversion pour les homosexuels <sup>1</sup> », donc détester les homosexuels.

Les droits des homosexuels ont beaucoup évolué depuis les années 1960. Avant cela, tout acte sexuel (sodomie ou ce qui était auparavant qualifié de grossière indécence) constituait un acte criminel. Mais il ne faut pas croire qu'à partir des années 1960, les droits des homosexuels ont changé ! Non, loin de là. Toutefois, leurs droits étaient plus ouverts, car si les actes sexuels se faisaient de façon consentante entre deux personnes âgées de 21 ans et plus, cela n'était plus considéré comme un acte criminel. Aujourd'hui, les droits des homosexuels sont davantage reconnus, mais le sujet de mon éditorial ne traite pas de leurs droits, mais de l'homophobie dont ils sont souvent victimes.

Droits ne veut pas dire respect ! Même si les homosexuels ont le droit d'être eux-mêmes, de s'afficher comme étant gay ou lesbienne, ils ne sont pas à l'abri des préjugés. Je travaille comme éducateur spécialisé et je suis souvent intervenu auprès de jeunes, sourds et entendants, qui se moquaient de d'autres jeunes en les traitant de gays, de tapettes, de fifs, d'homos, etc. Tout ceci pour des raisons absolument anodines, comme, par exemple, un jeune qui n'est pas habillé comme les autres, un garçon qui joue avec des filles, un garçon qui est sensible face aux émotions des autres, un garçon qui est moins habile dans les sports, etc. La différence fait peur et on a souvent tendance à rejeter ce qui est différent et à essayer de le rendre « normal ». Après tout, en tant que Sourds, nous savons que notre différence est parfois dérangement. Pourtant, nous ne sommes pas méchants et nous ne dérangeons personne. Nous demandons seulement à être respectés pour ce que nous sommes. Le même concept s'applique aux homosexuels. Ils ont le droit d'être ce qu'ils sont et, NON, l'homosexualité n'est pas une maladie mentale. On ne « guérit » pas une personne homosexuelle. L'attraction physique et le goût de s'impliquer dans une relation amoureuse avec un partenaire du même sexe sont des choses normales et personnelles. On ne choisit pas d'être ou de ne pas être homosexuel ; on est ou n'est pas homosexuel.



Illustration : J.-F. ISABELLE

Ce qui est inacceptable, c'est que plusieurs personnes (jeunes et moins jeunes) sont victimes d'homophobie et, à cause de cela, ils auront plus de difficultés à s'affirmer et à s'identifier comme personne homosexuelle. Étant victimes de plusieurs préjugés, certains homosexuels préfèrent vivre dans l'ombre et ne jamais dire leur plus grand secret et, sûrement, leur plus beau secret.

Le 7 novembre dernier était la journée nationale de lutte contre l'homophobie. Toutefois, l'homophobie est quelque chose contre laquelle on peut lutter toute l'année ! J'invite tout le monde à consulter les différentes adresses Internet que j'ai incluses au bas de cet article. Je pense que c'est notre devoir à tous de participer au bonheur des personnes homosexuelles. Chaque personne qui est sensible à l'homosexualité est une alliée pour l'égalité et la justice. Avis aux intervenants scolaires : vous trouverez sur le site Internet [www.gris.ca](http://www.gris.ca) de l'information à propos de la nouvelle campagne de sensibilisation contre l'homophobie dans les écoles : « L'homophobie, pas dans ma cours ! ».

J'inclus, dans cet article, un dessin personnel que j'ai fait pour la cause. Je vous invite à lire les propos homophobes qui y sont écrits. Ils peuvent paraître choquants, néanmoins c'est la réalité. De tels propos sont souvent dits à tort. Si vous vous reconnaissez dans ce dessin, demandez-vous si vous êtes homophobe. Si oui, pourquoi ne pas essayer de découvrir ces personnes au lieu de les rejeter. Vous verrez, elles sont tout à fait comme vous et moi.

Pour finir, j'ai eu la chance de voir le tout nouveau dictionnaire LSQ fait par la CSSQ « Hommes sourds ayant des relations sexuelles et affectives avec d'autres hommes ». Chapeau à tous ceux et celles qui ont participé à ce chef-d'œuvre. Malheureusement, je n'ai pas davantage d'informations là-dessus. J'ai bien hâte de pouvoir m'en procurer un exemplaire. Vous verrez, c'est une richesse culturelle qu'il faut consulter plus d'une fois dans sa vie. Félicitations à la CSSQ et à Annick Boissonneault, responsable du projet. ■

**Suggestions de films :** « *MAMBO ITALIANO* », film québécois, Équinoxe films, 2003 • « *C.R.A.Z.Y.* », film québécois, TVA films, 2005 • « *LE SECRET DE BROKEBACK MOUNTAIN* », Alliance Atlantis, 2006

**Suggestions Internet :** [www.gai-ecoute.qc.ca/default.aspx?scheme=1163](http://www.gai-ecoute.qc.ca/default.aspx?scheme=1163) • [www.gai-ecoute.qc.ca](http://www.gai-ecoute.qc.ca) • [www.gris.ca](http://www.gris.ca) • [www.cssq.org/index.htm](http://www.cssq.org/index.htm)

<sup>1</sup> Le petit Robert, 1996.

## Qui suis-je ?

Par Jean-François ISABELLE

Monsieur Yvon Mantha m'a demandé de faire une courte description de moi. Normalement, c'est assez facile. On répond en disant notre nom et, souvent, on s'identifie à notre profession et à notre attachement à la communauté sourde. Cependant, je suis devenu papa en mars dernier d'un beau petit garçon et mon identité a beaucoup changé depuis ce jour. Mon nouveau nom est papa et mon identité aussi. Devenir papa, c'est un travail à temps plein et c'est la plus belle chose qui me soit arrivée dans la vie.

Mais pour répondre concrètement à cette question, voici qui je suis : je m'appelle Jean-François Isabelle. Je suis devenu sourd, mais je suis très fier de mon identité sourde et je m'identifie comme Sourd au sens culturel. J'ai plusieurs passions dans la vie dont l'éducation des enfants sourds, la LSQ et la bande dessinée. J'ai travaillé au Centre Notre-Dame-de-Fatima, un peu à l'école Gadbois et je travaille comme éducateur spécialisé à l'école Esther-Blondin depuis septembre 2004. J'enseigne également la LSQ aux entendants dans la région de Lanaudière pour le RCEESLSQ (Regroupement des enseignants et enseignantes Sourds de la LSQ) et j'occupe un nouveau poste de formateur LSQ à l'école Esther-Blondin. Toutes ces responsabilités ne sont pas venues toutes seules ! Je me suis beaucoup impliqué, à travers les années, dans mon milieu de travail et je cherche toujours à me perfectionner.

Certains d'entre vous me connaissent parce que j'ai étudié au cégep du Vieux Montréal. Avec Élie Presseault, nous avons fondé le CÉVAS (Comité des étudiants vivant avec une surdité). L'objectif du CÉVAS était de défendre les droits et les intérêts des étudiants Sourds et malentendants du cégep. D'autres me connaissent parce que j'ai participé activement avec Elie à l'organisation de la marche d'Option Sourde du 11 septembre 2005. Petite parenthèse en passant, félicitations à Jacques Boudreault et à Élie Presseault pour l'organisation de la marche silencieuse d'Option Sourde le 10 septembre dernier. Cette marche a été organisée dans le but de commémorer le 175e anniversaire de la première école des Sourds-muets du Bas Canada à Québec. Environ une cinquantaine de personnes ont participé à l'évènement.

Voilà ! Vous en savez déjà un peu plus sur moi ! Il me fait grandement plaisir de remplacer temporairement Jules Desrosiers. On ne remplace pas Jules, car il est irremplaçable, mais je ferais de mon mieux pour vous présenter des sujets variés et intéressants. Bonne lecture ! ■



**RICHARD LAMOUREUX**  
Audioprothésiste

**Michel Lamoureux**, audioprothésiste

5278 rue Saint-Denis  
Montréal, Qc H2J 2M3  
Métro Laurier  
Stationnement à l'arrière

Tél.: 514-597-2222  
Fax: 514-597-2357

## Des services adaptés à vos besoins.



Si vous utilisez un téléimprimeur (ATS), vous pouvez nous joindre par le **Relais Bell** en composant le **711** ou par courrier postal à l'adresse indiquée au haut de votre facture.



Nos représentants se feront un plaisir de vous aider à lire votre facture d'électricité. Composez **1 888 385-7252**.

**Hydro Québec**

# Le programme des aides auditives

(tiré du Bulletin de liaison du CQDA, édition automne 2006, page 6)

Le programme des aides auditives est un programme gouvernemental qui permet aux personnes vivant avec une surdité d'obtenir, gratuitement, des appareils et des aides techniques qui les aideront à être autonomes et à bien fonctionner à la maison, à l'école ou au travail.

## Le programme est pour qui ?

Toute personne assurée par le régime d'assurance maladie du Québec qui présente une déficience auditive et qui remplit les conditions d'attribution suivantes :

- la personne de moins de 12 ans
- la personne de 12 ans ou plus et de moins de 19 ans dont une oreille est affectée d'une déficience auditive moyenne d'au moins 25 décibels;
- la personne de 19 ans ou plus dont une oreille est affectée d'une déficience auditive moyenne d'au moins 25 décibels et qui poursuit un programme d'études menant à l'obtention d'un diplôme, d'un certificat ou d'une attestation d'études reconnus par le ministre de l'Éducation;
- la personne dont l'oreille qui a la capacité auditive la plus grande est affectée d'une déficience auditive moyenne d'au moins 35 décibels (sans limite d'âge);
- la personne qui, en plus d'une déficience auditive, présente d'autres déficiences et dont l'ensemble des limitations fonctionnelles empêchent son intégration sociale, scolaire ou professionnelle (sans limite d'âge).

## Ce qui est payé par le gouvernement:

- l'achat et le remplacement d'une prothèse auditive analogique (de types intra-auriculaire, contour d'oreille, de corps et sur lunettes), analogique à contrôle numérique (de types intra-auriculaire et contour d'oreille) et numérique (de types intra-auriculaire et contour d'oreille);
- l'achat et le remplacement d'aides de suppléance à l'audition : décodeur, téléscripteur, amplificateur téléphonique, réveille-matin adapté, détecteur de sonnerie, etc.

## Remplacement

La Régie assume le coût de remplacement d'une aide auditive dans les cas où :

➤ la déficience auditive ou la condition physique de la personne assurée a changé suffisamment pour rendre l'aide inefficace;

➤ la détérioration précoce de l'aide est due à un excès d'acidité de la transpiration, à un excès de vapeurs toxiques ou à un excès de pollution par la poussière;

➤ un bris accidentel a causé la détérioration de l'aide;

➤ au cours des six premières années d'usage : le coût d'une seule réparation dépasse 70 % du coût d'achat de l'aide;

➤ après six ans d'usage : la somme des réparations effectuées à compter de la septième année dépasse 60 % du coût d'achat de l'aide ou l'aide ne peut plus fonctionner dans des conditions normales.

## Réparation

Les personnes admissibles au programme ont droit à la réparation de leurs aides auditives, y compris celles qu'elles ont achetées elles-mêmes.

Toutefois, le remplacement des piles, le nettoyage, la vérification, l'analyse de l'aide, etc., ne sont pas remboursés par la RAMQ.

## Comment obtenir une aide auditive

➤ obtenir d'abord, d'un oto-rhino-laryngologiste, un certificat médical attestant la déficience auditive et son caractère permanent et précisant les indications et les contre-indications à une aide auditive;

➤ obtenir d'un oto-rhino-laryngologiste ou d'un audiologiste un audiogramme (évaluation du degré de la perte auditive) et une attestation de la nécessité d'une aide auditive.

## Par la suite :

- se présenter chez un audioprothésiste;
- lui fournir les documents requis.

## La personne qui a besoin d'une aide de suppléance à l'audition doit :

➤ se présenter chez un distributeur d'aides de suppléance à l'audition;

➤ lui fournir les documents requis.

Informez-vous auprès de votre audiologiste, de votre audioprothésiste ou de votre centre de réadaptation en déficience auditive pour connaître les distributeurs de votre région.

Source : [www.ramq.gouv.qc.ca](http://www.ramq.gouv.qc.ca) ■

## Émilie Boulet-Levesque au SAIDE du cégep du Vieux Montréal

Par Daniel Fiset, collaboration spéciale

Le cégep du Vieux Montréal est fier d'annoncer l'entrée en fonction, le 7 août dernier, de **Madame Émilie Boulet-Levesque** à titre de coordonnatrice adjointe du service d'aide aux élèves



(SAIDE). Dans l'exercice de ses fonctions, Madame Boulet-Levesque sera, entre autres, responsable de l'organisation des services pour les élèves sourds et malentendants et du maintien de relations harmonieuses avec la communauté sourde et le milieu associatif représentant les personnes sourdes et malentendantes.

Madame Boulet-Levesque est détentrice d'un baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'Université du Québec à Montréal et a obtenu son brevet d'enseignement. Elle a enseigné au secteur des Sourds de l'école secondaire Lucien-Pagé ainsi qu'au programme de Communication et Surdité offert par le cégep du Vieux Montréal. Elle a agi à différents titres au sein de la Coalition sida des Sourds du Québec, organisme dont elle assure la vice-présidence depuis mai 2005.

Madame Boulet-Levesque travaillera à maintenir et à développer la tradition d'ouverture et d'excellence des services qui a caractérisé le fonctionnement du SAIDE depuis sa création au début des années 1980. Le service avait été établi suite à l'initiative d'un groupe de jeunes Sourds fréquentant les cégeps de Montréal et a été mis en place sous la gouverne éclairée et généreuse de Monsieur Paul Bourcier et de Madame Julie-Élaine Roy qui ont tous deux récemment bénéficié d'un départ vers une retraite amplement méritée.

Nous souhaitons à Julie-Élaine et à Paul une retraite profitable et à Émilie une longue et fructueuse carrière. ■



## CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101  
Montréal (Québec) H2R 2W3  
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704  
Fax: (514) 278-8238 • [cqda@qc.aira.com](mailto:cqda@qc.aira.com)

Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi.

Au plaisir de vous rencontrer !



Une collaboration de Louise LIVERNOCHE, service des communications

### En réponse à la perception de M. Élie Presseault

Suite à ma communication lors du 7e Congrès canadien des Sourds, dans la revue Voir Dire, numéro 139, j'aimerais clarifier ma position en égard à ma conception de la culture sourde.

Je n'ai jamais remis en cause la notion de cette culture qui me semble – de toute évidence – de plus en plus vivante au sein de la communauté sourde québécoise. Lorsque j'utilise l'expression « culture du Signeur » – une métaphore qui illustre, pour les entendants, la positivité du Sourd – en référence aux personnes sourdes qui utilisent et qui maîtrisent une langue gestuelle, en l'occurrence, au Québec francophone, la langue des signes québécoise (LSQ), j'affirme simplement que cette culture sourde, issue de la surdité, n'a plus à être remise en question par qui que ce soit et encore moins par des entendants.

Au contraire, elle est profondément ancrée chez les personnes sourdes gestuelles et si la langue est une constituante à la base de toute culture, les langues signées authentiques des personnes sourdes permettent aux sourds d'avoir accès à toutes les autres langues, quelles soient signées ou écrites.

À l'instar de certains entendants qui, par la maîtrise d'une langue, deviennent – mais pas forcément tous – d'excellents orateurs parce qu'ils parviennent, entre autres, à exprimer les rapports entre l'individuel et le collectif, entre la sphère privée et la sphère publique, les Signeurs sont aussi appelés à devenir d'excellents orateurs. À preuve, en regardant signer Patrick Lazure lors de ce 7e Congrès canadien des Sourds, je suis restée émerveillée par la clarté de ses signes, la rapidité avec laquelle il s'exprime en mobilisant son corps au service de l'expression de sa pensée dans un espace qu'il occupe entièrement. Il est passé, me semble-t-il, de Signeur à Maître-Signeur en tant que fier défenseur de la culture sourde : une culture de Signeurs et de personnes engagées dans la voie de la valorisation de leur identité Sourde. ■

**Marguerite Blais**

### Le Congrès canadien des Sourds de 2006

J'ai suivi avec intérêt le Congrès canadien des Sourds tenu à Québec.

J'ai lu dans le bulletin de la SCQS de l'automne 2006 et dans Voir Dire de septembre, quelques articles sur le déroulement du congrès.

Malheureusement, je n'ai vu dans ces articles ni entendu lors des allocations au congrès, la moindre mention des 15 000 \$ fournis par la Fondation des Sourds du Québec.

Nous avons, par le passé, participé à plusieurs événements de marque et toujours on a apprécié nos efforts.

Serait-ce une politique spéciale de la Société culturelle Québécoise des Sourds de tourner le dos aux gens qui veulent aider ?

Dommage. ■

**Gaston Forgues**, président  
La Fondation des Sourds du Québec

Le conseil d'administration de l'Institut Raymond-Dewar est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur François Lamarre au poste de directeur général de l'organisation.



**François Lamarre**

Monsieur Lamarre travaille dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis 25 ans. Détenteur d'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique, il a débuté sa carrière en 1979 au ministère des Affaires culturelles de la Mauricie/Bois-Francs.

Par la suite, il a successivement occupé des fonctions de génagogue, coordonnateur de centre de jour, directeur des ressources humaines, directeur de l'hébergement, directeur général adjoint et directeur général et ce, dans différents milieux, soit en CLSC, CHSLD, CH et centre de réadaptation.

La déficience auditive a été une préoccupation importante pour Monsieur Lamarre tout au long de sa carrière, puisqu'il peut s'appuyer sur plusieurs années d'expérience auprès des personnes sourdes et malentendantes, notamment au Centre de jour Roland-Major et au CHSLD Manoir Cartierville, où il a été directeur général. De plus, Monsieur Lamarre a organisé ou a participé à différentes activités reliées à la déficience auditive, notamment en étant chroniqueur régulier pour les revues *Voir Dire* et *Entendre*.

Monsieur Lamarre a travaillé au sein de différents établissements dans le réseau des CLSS/CHSLD et, tout récemment, au sein du CSSS du Sud de Lanaudière, de 2004 jusqu'en juin 2006. Sa longue expérience en gestion l'a aussi amené à participer à la réalisation de la planification stratégique 2002-2007 du CHU mère-enfant Sainte-Justine et de son Centre de réadaptation Marie-Enfant. Toutes ces qualifications et compétences sont de vrais atouts pour le nouveau directeur général de l'IRD. Nous sommes certains qu'il mettra à profit toutes ces années d'expérience pour le mieux-être et la participation sociale de notre clientèle.

Les administrateurs de l'IRD sont heureux de l'arrivée de Monsieur Lamarre à la barre de notre organisation et nous vous invitons à vous joindre au Conseil d'administration pour souhaiter à Monsieur François Lamarre, la plus cordiale des bienvenues. ■



**Association des  
Sourds de l'Estrie inc.**

*Depuis 1968*

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

600, rue Woodward, suite 200, Sherbrooke, Qc J1G 1W3

ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures

Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006-2007 • Courriel : sourdestrie@videotron.ca

Dania Romero, présidente • Stéphane Jacques, trésorier • Ronald Fournier, directeur des loisirs

Alexandra Nadeau, secrétaire • Nathalie Lachance, administratrice.

## Rapport sur l'enqu te sur l'accessibilit  au travail des personnes sourdes

Par Hodan YOUSOUF

J'ai  t  embauch e comme  tudiante par l'APVSL dans le cadre du Programme Placement Carri re  t  2006.

  la suite de la premi re rencontre sur le Projet d'acc s au travail des personnes sourdes, le 22 janvier 2005   Laval, l'APVSL m'a demand  de faire un sondage aupr s des personnes sourdes et des entreprises afin de conna tre le nombre d'employ s sourds, de v rifier l'accessibilit  de leur milieu de travail et d'obtenir leurs commentaires sur les services d'Option Travail de Laval. Nous pr voyons compiler les r sultats de ce sondage   l'automne. Nous sensibiliserons  galement les employeurs et les intervenants en milieu de travail   la situation des travailleurs sourds de Laval.

Ce sondage, r alis  aupr s de personnes sourdes au sujet de l'accessibilit  du travail, rassemble les t moignages de plusieurs types de travailleurs. Ils occupent, pour la plupart, des emplois de techniciens, d'op rateurs en usine, de man uvres sp cialis s et de commis de bureau. Voici, en r sum , les probl mes qui ont  t  soulev s :

- peu ou pas de collaboration de la part du patronat et du syndicat concernant les services d'interpr tation n cessaires aux employ s sourds lors de r unions d'information (co ts trop  lev s);
- absence d'alarme visuelle (incendie) et d'ATS sur les lieux de travail ;
- peu ou pas de formation offerte avec soutien d'un interpr te ;
- communication difficile entre l'employeur et les employ s sourds ;
- peu de sensibilisation au sujet des outils   d velopper pour favoriser une bonne communication entre sourds et entendants ;
- beaucoup de stress et de d motivation   cause d'un milieu de travail mal adapt  aux besoins des employ s sourds et d'une communication difficile avec l'employeur et les autres employ s.

### Recommandations

  la suite de l' tude des probl mes soulev s par les participants au sondage de l' t  2006 concernant l'accessibilit  du travail pour les personnes sourdes, nous proposons les recommandations suivantes :

- qu'une sensibilisation soit faite aupr s des employeurs concernant les besoins sp cifiques des employ s sourds (ATS, alarme visuelle, service d'interpr te, etc.) ;
- que de l'information sur la surdit  et les moyens de communiquer avec une personne sourde soit diffus e   la population en g n ral ;
- que des d marches soient faites aupr s des instances gouvernementales afin qu'elles s'impliquent davantage financieurement pour aider les compagnies   adapter leur milieu de travail aux besoins des personnes sourdes (consultations, subventions, programmes sp ciaux, etc.).

### Conf rences sur le travail

Le 4 novembre dernier, l'APVSL conviait membres et collaborateurs   une conf rence portant sur le travail. En plus des r sultats du projet *Travail* de l'APVSL, les participants ont re u de l'information int ressante des collaborateurs sur le *Projet vers l'emploi*, le comit  d'accessibilit  au travail du CCSMM, les formations offertes par le CCSMM afin de pr parer   la recherche d'emploi, le Salon Emploi Laval 2007.



Nous remarquons sur la photo, Hodan Youssouf, ex-agente de projet de Placement Carri re- t  2006   gauche et Yvon Mantha, coordonnateur,   droite, lors de la pr sentation du projet d'accessibilit  au travail des personnes sourdes.

## Gr ce au Fonds r gional de substituts m dia

### Des services d'interpr tariat pourront  tre disponibles pour les personnes sourdes et malentendantes souhaitant participer   un atelier offert par un organisme lavallois

Par Monique THERRIEN, collaboration sp ciale

L'Association des personnes vivant avec une surdit  de Laval (APVSL) obtenait r cemment la gestion d'un projet-pilote de trois ans, le Fonds r gional de substituts m dia, afin d'offrir des services de communication adapt s dont, principalement, des services d'interpr tation.

Actuellement, les organismes communautaires lavallois qui offrent des ateliers, des cours ou du soutien n'ont aucune somme   allouer aux services d'interpr tariat. Le fonds verra   combler cette lacune financi re et permettra aux personnes vivant avec une surdit  du territoire de Laval de participer aux activit s offertes   l'ensemble de la population lavalloise et, par le fait m me, de mieux s'int grer dans la communaut .

La premi re ann e du projet-pilote se terminera le 31 mars prochain. L'Agence de la sant  et des services sociaux de Laval  valuera, suite au bilan de cette premi re ann e, la pertinence de poursuivre le projet.

### Les b n ficiaires du projet

Toute personne vivant avec une surdit  du territoire de Laval, n cessitant l'aide d'un interpr te afin d'assister   des cours ou   des activit s, sera admissible au projet. Toutefois, elle devra aussi  tre membre de l'APVSL ou en voie de le devenir. Le co t de l'abonnement est de dix dollars par ann e.

Afin d'obtenir les services d'interpr tariat, les Lavallois vivant avec une surdit  devront d poser une demande d taill e   l'APVSL, demande qui sera par la suite  tudi e par le comit  en charge du projet-pilote.

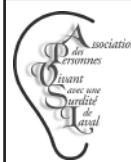
### Les mandataires du projet

C'est l'APVSL qui administrera le fonds, compte tenu de son expertise en mati re de surdit . Toutefois, un comit  de gestion sera form  de deux membres : l'APVSL et le Regroupement des organismes de promotion de personnes handicap es de Laval (ROPPL).

Outre l'administration de l'enveloppe budg taire et la v rification de l'admissibilit  des demandeurs, l'APVSL sera aussi responsable de la r servation des interpr tes aupr s du Service interpr tation visuelle et tactile (SIVET), qui dessert la r gion lavalloise, ainsi que du paiement des frais d'interpr tation. ■



Voici une partie de l'assistance.



## Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil d'administration 2006-2007

Pr sident : Jean-Luc Leblanc • Vice-pr sident : Yves Caron  
Secr taire : Isabelle Guimond • Tr sori re : Brigitte Sabourin  
Administratrices : Jacqueline Greaves et V ronique Mireault



**RE/MAX**<sup>®</sup>RE/MAX PERFORMANCE INC.  
Courtier immobilier agréé  
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**  
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce  
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2

Par le SRB : 711

Bur.: (514) 766-1002

Rés.: (514) 765-0823

Fax : (514) 769-3232

huguettecaron@hotmail.com

www.remax-quebec.com/performance

.....  
**Huguette Caron**  
 .....  
 .....  
 Interprète gestuelle  
 .....  
 Par le SRB : 711  
 Rés.: (514) 765-0823  
 Fax : (514) 765-0002



## Chronique immobilière

Courtoisie de Huguette CARON  
RE/MAX Performance

Photo : www.abrishanois.com

## L'abri d'auto... et la neige du voisin

Comme à chaque mois d'octobre, votre voisin a installé, dans son entrée, à quelques pieds de la vôtre, son abri d'auto temporaire. Cela n'est pas sans vous rappeler tous ces centimètres de neige que vous vous êtes exténué à pelleter l'hiver dernier. En fait, ce dont vous vous souvenez surtout c'est de toute cette neige qui, systématiquement, après chaque tempête, glissait du toit de l'abri d'auto du voisin dans votre entrée, alors que vous veniez à peine de finir de la déneiger.

Eh bien, sachez que la Cour supérieure a récemment ordonné à un voisin de déplacer son abri d'auto et ce, même s'il avait été installé conformément aux exigences de la réglementation municipale. Afin d'éviter qu'une telle situation fâcheuse ne se reproduise, regardons les deux principes qu'a appliqués la Cour.

Le premier principe est celui voulant que les voisins doivent accepter les inconvénients normaux du voisinage, qui n'excèdent pas les limites de la tolérance qu'ils se doivent, suivant la nature ou la situation de leur immeuble respectif ou suivant les usages locaux. Le tribunal a donc ordonné le déplacement de l'abri d'auto.

Le fait de devoir recevoir dans son entrée une partie de la neige qui, en l'absence d'abri, serait tombée sur le terrain du voisin, ne constitue pas un inconvénient normal de voisinage.

Le deuxième principe retenu est que, suivant le Code civil du Québec, les toits doivent être construits de telle manière que les eaux, les neiges et les glaces tombent sur le terrain de leur propriétaire. La Cour a appliqué cette règle à l'abri d'auto, même s'il avait un caractère temporaire. Puisque le propriétaire de l'abri contrevenait à cette exigence, la neige du toit tombant sur le terrain du voisin, le juge a ordonné le déplacement de l'abri d'auto. Il s'agissait, dans ce cas de la seule solution pratique envisageable.

Évidemment, les principes qui précèdent qui ont été appliqués à un abri temporaire sont d'autant plus pertinents pour les constructions permanentes telles que les garages ou les abris d'auto adjacents aux maisons.

Il faut, de plus, noter que le propriétaire d'un bâtiment peut être tenu responsable des dommages que la neige et la glace tombant du toit peuvent causer aux personnes ou aux biens d'autrui.

En résumé, pour éviter des ennuis, gardez bien chez vous votre petite part des intempéries ! ■

## Interprètes recherchés

### Les besoins et les perceptions sur la formation et l'évaluation en interprétation visuelle

Avec la collaboration de Suzanne VILLENEUVE

Nous sommes un groupe de travail <sup>2</sup> sur la formation et l'évaluation en interprétation visuelle, mis en place par l'Office des personnes handicapées (OPHQ), à la demande du comité interministériel sur les services d'interprétation. Le mandat de ce comité interministériel est de donner suite aux recommandations sur les services d'interprétation publiées en 2002 par un premier groupe de travail. Dans ce cadre, nos objectifs sont de documenter les pratiques, les besoins et les perceptions en regard de la formation et de l'évaluation en interprétation visuelle.

En octobre 2006, nous avons fait parvenir un questionnaire de recensement à tous les interprètes visuels québécois entendants et sourds. Il est important que vous soyez nombreux à y répondre. Vos besoins et vos perceptions pourront se refléter dans les recommandations de nos travaux qui seront transmis au comité interministériel pour le développement d'une politique gouvernementale sur les services d'interprétation.

Si vous n'avez pas reçu le questionnaire du recensement, nous vous invitons à communiquer avec Simon Gayadeen, conseiller à l'intervention nationale à l'OPHQ, [simon.gayadeen@ophq.gouv.qc.ca](mailto:simon.gayadeen@ophq.gouv.qc.ca) ou (1 800 567-1465, qui se fera un plaisir de vous envoyer une copie du questionnaire avec une enveloppe de retour préaffranchie.

### Soyez du nombre, votre opinion compte !

<sup>2</sup> - Groupe de travail composé de l'Agence de la santé et des services sociaux, de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs, du Centre québécois de la déficience auditive, du cégep Sainte-Foy, du cégep du Vieux Montréal, de l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de l'Office des personnes handicapées du Québec, du Regroupement des interprètes scolaires, de l'Université de Montréal et de l'Université du Québec à Montréal. ■

**CAFsq**  
Comité d'aide  
aux femmes Sourdes  
de Québec

*Bienvenue à toutes  
les femmes !*

6780, 1re Avenue, suite 340, Charlesbourg

Adresse postale :  
CAF5Q, C.P. 59030Compt. postal Bourg Royal  
Québec (Qc) G2L 2W6Tél.: (418) 626-8691 ATS  
Tél.: (418) 626-9252  
Fax: (418) 626-5352  
Courriel : [caf5q@total.net](mailto:caf5q@total.net)

# 175 ans d'histoire de l'école des sourds-muets de Québec

## Du passé à l'avenir : 175 ans d'histoire sourde au Québec

Par Charles GAUCHER de l'IRDQP

Les 9 et 10 septembre derniers, environ 200 personnes se sont réunies à l'IRDQP pour célébrer le 175e anniversaire de fondation de la première école pour enfants sourds au Canada. Cet événement était un moment de célébration, mais aussi de réflexion pour les Sourds de la région. De toutes les activités qui ont eu lieu lors de ces deux jours, ce sont les conférences et la pièce de théâtre historique qui ont été les deux moments importants de cette réflexion.

La communauté sourde est réputée pour son dynamisme. Les activités de conférence et de reconstitution historique des 9 et 10 septembre ont démontré ce dynamisme, en ajoutant de la profondeur à ce qui se passe en ce moment chez les Sourds. Derrière les réjouissances organisées lors de cette fin de semaine, il y avait aussi le désir d'aller plus loin et de se pencher sérieusement sur ce qui s'est passé, ce qui se passe et ce qui est à venir pour la communauté sourde. Les activités de commémoration ont permis à plusieurs Sourds de réfléchir

ensemble sur des enjeux les concernant. Les participants et les organisateurs de l'évènement ont démontré qu'ils veulent être des acteurs conscients de l'évolution de leur communauté.

Pendant la fin de semaine du 175e, la communauté sourde a aussi clairement démontré ses capacités d'autonomie. Une autonomie qui se construit de plus en plus à travers des partenariats et des échanges avec des personnes de tous les milieux. C'est ce partenariat qui a permis de rendre les préoccupations des Sourds, surtout concernant la LSQ, visibles aux yeux de tous et surtout de certains leaders politiques lors de la fin de semaine du 9 et 10 septembre. Députés et responsables d'organismes parapublics étaient présents et ont pu constater le ton positif et respectueux sur lequel se sont tenues les activités. Il est donc permis de croire que l'histoire des Sourds peut contribuer à un projet plus large de société. L'envergure des activités ainsi que leur portée intellectuelle et politique laissent croire qu'elles vont faire des vagues. Espérons que certains militants sourds en profiteront pour « surfer » sur les retombées de cet évènement afin de faire la promotion de leurs idées.



De gauche à droite, Jacques Boudreault, Richard Brousseau, président d'honneur du 175e anniversaire, son épouse et Monique Boudreault.



De gauche à droite, François Carreau, Julie Laroche, maître de cérémonie et conférencière, Monique Boudreault, Anne-Marie Begin et Isabelle Guay, deux conférencières entendants.



De gauche à droite, Monique Boudreault, Céline Giroux, directrice générale de l'OPHQ, Micheline Fiset et Jacques Boudreault.



Daniel Gagnon et le révérend Paul-Émile Brunet.

Photos : David BOUDREAU, Marcel ROY et Micheline FISET.



### Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est, Montréal H2E 1S7 • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833



Fax : (514) 728-0670



Voix : (514) 728-8888

### Nidal Chakra, d.d.

Denturologiste



# 175 ans d'histoire de l'école des sourds-muets de Québec (Suite)

## Histoire de l'école des sourds-muets de Québec 1831-1836

par Guylaine GIROUARD, historienne.

L'institution des sourds-muets de Québec est véritablement la première école du genre au Canada.

L'entreprise a été initiée en 1830 par les membres du Comité de l'éducation du gouvernement du Bas-Canada et financée par l'État jusqu'en 1836. La fondation de l'institution des sourds-muets de Québec s'inscrit dans une période importante de l'histoire de l'éducation du Québec, celle du premier essai d'organisation démocratique d'un système scolaire élémentaire par l'État.

L'objectif de l'État est alors de permettre aux sourds-muets de s'intégrer à la société et au marché du travail en leur donnant les aptitudes et compétences pour y arriver. Dans le cas du clergé catholique, principal acteur dans le domaine de l'éducation au Québec jusqu'à la Révolution tranquille, l'objectif est de sortir les sourds-muets de leur ignorance de Dieu et de sauver leur âme.

Ronald Macdonald (1797-1854), un instituteur de Québec originaire de l'Île-du-Prince-Édouard, est choisi pour prendre une formation en langage des sourds-muets et assumer la direction de l'école de Québec qui dispensera ses cours gratuitement.

Monsieur Macdonald est engagé en 1830 et envoyé au Connecticut pour une formation en français et en anglais à l'école de Hartford. Le 15 juin 1831, il ouvre l'institution de Québec (bilingue) dans la maison de Joseph Hamel sur la rue d'Auteuil (aujourd'hui le 39 rue d'Auteuil). L'école y demeure un an, jusqu'au 1er mai 1832.

À cette date, l'école déménage dans la maison voisine (aujourd'hui le 41 rue d'Auteuil), celle de Monsieur Dasilva, et fonctionne pendant trois ans, jusqu'au 1er mai 1835. À la demande de Ronald Macdonald, des commissaires sont nommés pour gérer le budget de l'institution.

En 1833, Antoine Caron (1813-1847), un sourd-muet, devient l'assistant de Ronald Macdonald. Il demeure le répétiteur de l'école jusqu'à sa fermeture en 1836.

En 1834 et en 1835, l'institution des sourds-muets de Québec ne reçoit pas les subventions attendues. Tandis qu'à la Chambre d'assemblée on délibère sur l'intérêt de poursuivre l'expérience, les commissaires chargés de l'institution maintiennent l'école ouverte pendant un an, avec un budget restreint. L'institution déménage alors dans la maison de Madame Gauvreau, rue Saint-Henri, le 1er mai 1835 et continue d'opérer jusqu'au 1er mai 1836.



Ouverture de l'école, François Carreau, alias Ronald MacDonald, et Daniel Gagnon, alias abbé Jérôme Demers.

N'ayant pas rencontré toutes les attentes, notamment du point de vue de la formation professionnelle des élèves, l'avenir de l'école de Québec est incertain. Finalement, l'État suspend définitivement la subvention en 1836. Cependant, la Chambre d'assemblée semble toujours intéressée par l'organisation d'une école nationale pour la formation professionnelle des sourds-muets, sur le modèle des meilleures institutions américaines et européennes.

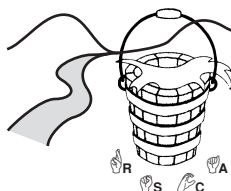
En attendant, le Collège de Saint-Hyacinthe poursuit l'œuvre de l'Institution des sourds-muets de Québec, de 1836 à 1839, et engage Antoine Caron pour dispenser les cours. Puis, Caron continue son enseignement à Saint-Charles-sur-Richelieu auprès de Charles Irénée Lagorce (1813-1864) qui fonde, en 1848, l'Institution des sourds-muets de Montréal.

L'histoire de l'institution des sourds-muets de Québec correspond à une première expérience canadienne pour doter la population du Bas-Canada d'une école publique vouée à l'intégration sociale et professionnelle des sourds-muets. Puisant à l'expertise internationale et reconnue par l'Institut royal des sourds-muets de Paris, l'école de Québec a néanmoins eu une courte vie. Malgré tout le dévouement et l'intelligence de son directeur, Monsieur Ronald Macdonald, l'institution est affectée par un manque de ressources pour bien remplir sa mission. Cette mission, qui prend l'allure d'un vrai défi, consistait à enseigner le langage des sourds-muets, en français ou en anglais selon le milieu familial de l'élève, à un groupe pouvant compter vingt personnes à la fois. De plus, l'admission des élèves, âgés de 5 à 26 ans, se faisait en continu, et le gouvernement s'attendait qu'ils reçoivent, également, une formation professionnelle leur permettant de gagner leur vie.



Formation en langue des signes à Hartford, Connecticut, François Carreau, alias Ronald MacDonald et Jacques Boudreault, alias Laurent Clerc.

### Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.



#### Siège social :

12480, 1<sup>re</sup> Avenue Est  
Saint-Georges (Québec)  
G5Y 2E1

Tél. voix / ATS : (418) 227-8950

Sans frais : 1-866-277-8950

Télocopieur : (418) 227-0942

Courriel : [rsca@globetrotter.net](mailto:rsca@globetrotter.net)

Point de service : CLSC Frontenac  
17 rue N-D ouest, Thetford Mines, Qc  
G6G 1J1

# 175 ans d'histoire de l'école des sourds-muets de Québec (suite)

## L'histoire de l'éducation des sourds au Québec

par Jacques BOUDREAULT

La première institution pour les sourds-muets sur le continent américain voit le jour en 1817 à Hartford (Connecticut, É.U.), avec l'aide de Laurent Clerc, professeur sourd français, ancien élève de l'abbé Sicard (successeur de l'abbé de l'Épée). C'est à cet endroit que Ronald Macdonald, précepteur de l'école des sourds-muets de Québec (première école du genre au Canada), reçoit sa formation. De retour au Canada, il enseigne, en français et en anglais, la langue des signes américaine et française aux sourds-muets. Pour le clergé catholique, et donc pour Macdonald, l'idée que les sourds-muets de naissance ne peuvent avoir connaissance de l'existence de Dieu motive et justifie l'investissement dans leur éducation.

À l'époque de l'école de Québec (1831-1836), l'éducation des sourds-muets est une pratique encore toute récente et la technique d'enseignement demeure à parfaire. Les résultats déçoivent souvent les attentes. Le manque d'expérience et d'habileté des professeurs entendants peut être mis en cause. La situation connaît toutefois une nette amélioration, à partir de 1856, avec l'arrivée à Montréal de deux professeurs sourds-muets français qui introduisent au Québec la langue des signes française. Malheureusement, l'éducation des sourds subit une période de dégradation lors de la Révolution tranquille à cause des changements dans les modes de communication et l'administration scolaire.

Depuis les années quatre-vingt, une forte revendication est faite de la part de la communauté sourde afin d'avoir droit à une éducation en langue des signes québécoise (LSQ) et en français. Il est essentiel que les organismes gouvernementaux appuient la communauté sourde du Québec dans sa quête de reconnaissance de la LSQ en éducation et dans le soutien qu'elle offre aux futurs professeurs sourds.



Groupe de théâtre *Les Mains en liberté*.

## Message des membres du comité du 175e anniversaire de fondation de la première école des sourds-muets.

Une quinzaine d'années après la commémoration du 160e anniversaire et une longue recherche sur l'histoire de l'éducation des Sourds, nous sommes fiers et heureux aujourd'hui d'obtenir l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Ville de Québec pour installer une plaque commémorative en bronze sur le site de la première école canadienne des Sourds-muets à Québec.

La journée du 9 septembre restera dans notre mémoire tant pour les intéressantes conférences que pour la belle exposition de matériel scolaire d'époque. Le lendemain, le 10 septembre, Monseigneur Jean-Pierre Blais et le Père Paul-Émile Brunet, c.s.v. ont célébré la messe dominicale avec nous à la célèbre basilique-cathédrale Notre-Dame de Québec, en l'honneur de la famille de Ronald Macdonald. Puis, nous avons poursuivi la marche vers le 39 et le 41 rue d'Auteuil, près des remparts du Vieux-Québec, pour visiter les lieux de l'ancien institut.

Ces 9 et 10 septembre 2006 ont été deux jours inoubliables et agréables de communication gestuelle. Sincèrement, je vous remercie, individus, organismes et commanditaires, d'avoir participé à cet événement et de nous avoir soutenus jusqu'au bout.

Lors du banquet-théâtre, ce fut le bon moment pour offrir un toast à Ronald Macdonald et à Antoine Caron, répétiteur sourd.

Et maintenant, allons vers la reconnaissance de la langue des signes québécoise !



Emplacement futur de la plaque.

La marche d'Option Sourde sur la rue Saint-Jean.



Développement de ressource pour personnes handicapées physiques et sensorielles **Bourgade inc.**

Service d'intégration professionnelle pour personnes handicapées physiques et sensorielles **L'ÉTAPE** un projet de La Bourgade inc.



**OPÉRATION SÉCUR-IMPACT**  
Le stationnement réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est, 5<sup>e</sup> étage, B.P. 527  
Montréal (Québec), H2L 4P9

Téléphone : Voix (514) 526-0887  
ATS (514) 526-6126  
Télécopieur : (514) 527-1028

Courriel : [letape@letape.org](mailto:letape@letape.org)  
Site Web : [www.letape.org](http://www.letape.org)

# 175 ans d'histoire de l'école des sourds-muets de Québec (Fin)



François Carreau, animateur, remet un certificat honorifique à Jacques Boudreault.



Mariage de Lucie Nicol, alias Louise Lavallée et François Carreau, alias Ronald MacDonald.

Après la célébration de la messe.



La marche d'Option Sourde sur la rue Saint-Jean, coin d'Auteuil.

## Texte de la plaque commémorative

### Première institution des sourds-muets au Canada aux 39 et 41, rue D'Auteuil

Le 15 juin 1831, est fondée l'Institution des sourds-muets de Québec, une école publique, bilingue et gratuite, vouée à l'intégration sociale et professionnelle des sourds-muets. Ronald Macdonald (1797-1854) en assume la direction et agit comme précepteur. Deux ans plus tard, Antoine Caron (1813-1847), sourd-muet, seconde M. Macdonald à titre de répétiteur. En 1836, par manque de fonds, l'institution doit fermer ses portes. Elle compte alors une vingtaines d'élèves âgés de 6 à 25 ans.

Centre communautaire des Sourds de l'Est du Québec  
10 septembre 2006 ■



Gâteau du 175e anniversaire. On reconnaît Jacques Boudreault.

Photos :  
David BOUDREULT,  
Marcel ROY et  
Micheline FISET.



Centre de  
Communication  
Adaptée

Venez nous voir au  
Magasin situé à  
l'Institut Raymond-Dewar  
3600, rue Berri, local A-64

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



Communiquez avec nous,  
notre représentant se fera  
un plaisir de répondre  
à vos questions.

CDEC  
Centre-Sud / Plaines Mont-Royal  
Coopération de  
Généralistes  
Communiques et  
Communiqués

Centre de Communication Adaptée  
3600, rue Berri, local A-64  
Montréal (Québec)  
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608  
ATS : (514) 284-3747 poste 3608  
Fax : (514) 284-5086  
Courriel : magasin@surdite.org

# Nouvelles du 105<sup>e</sup> anniversaire de fondation

Par Guy FREDETTE, secrétaire

Photos : CLSM



Anie Samson, mairesse de l'arrondissement, remet une plaque commémorative au CLSM pour son 105e anniversaire. À ses côtés, on reconnaît Guy Fredette, secrétaire.



De gauche à droite : Guy Fredette, secrétaire, Daniel Forgues, directeur général de la Fondation des Sourds du Québec, Vivian Barbot, députée de Papineau, Anie Samson, mairesse de l'arrondissement, Carole Latulippe, vice-présidente, Elsie Lefebvre, députée de Laurier-Dorion.



Roland Bolduc, président du CLSM, a remis une plaque honorifique à Arthur LeBlanc afin de souligner l'obtention du prix Hommage bénévolat-Québec 2006, dans la catégorie *Bénévole en action*.



Les membres du conseil d'administration remettent une plaque honorifique à Daniel Forgues, directeur général de la Fondation des Sourds du Québec en guise de remerciement pour les nombreux dons de la Fondation au CLSM au cours des dernières années.



Roland Bolduc, président du CLSM, rend hommage à Guy Fredette pour ses multiples années de service à titre de secrétaire.



Benoît Landreville, animateur, pose quelques questions à une duchesse.



Les juges étaient : Éric Blanchette, André Maltais, Aline Paillé, Michel Lelièvre, Dina Francisque, Emmanuelle Lafosse.

# Le 31 décembre, il y aura du plaisir au CLSM !



Les quatre finalistes qui commencent à être un peu nerveuses.



Benoît Landreville, animateur, annonce le nom de la reine du CLSM.



Toutes les duchesses, en compagnie de la reine du CLSM et de la responsable, Dina Francisque. Les duchesses étaient : Bianca Gendron, Caroline Hould, Mylène Grenier, Christine Jalette, Jessica Emery, Kim Pelletier, Marie-Claude Poirier et Marie-Josée Ledoux.



Les responsables des tirages, Réjean Brisebois et Roland Bolduc, en compagnie des gagnants.

CENTRE DES LOISIRS DES SOURDS DE MONTRÉAL INC.  
8146, RUE DROLET, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2P 2H5  
AIS/VOIX: (514) 383-0012  
COURRIEL: clsm@cavm.org

Happy New Year

Dimanche, le 31 décembre 2006  
14h à 5h du matin

## BYE BYE 2006

PARTICIPER À UN CONCOURS DE CHAPEAUX

<p><b>Menu</b></p> <p>SOUPE CRÈME CAROTTE Dinde farci TOURNIÈRE QUÉBÉCOISE LÉGUMES PATATE PILÉE Salade CROUSIADÉ AUX POMMES Bûche de Noël CRÈME TOUETE CAFÉ/THÉ</p> <p>18h à 19h</p>	<p><b>Ouverture</b> Cocktail 14h à 17h</p>	<p><b>Buffet</b></p> <p>PIZZA AUX TOMATES FRIGANDS DE SAUCISSE EN PÂTE Fait de gras Mandes broiées Bûche aux patates BOUT AUX CHOUX ÉCLAIRS AU CHOCOLAT Mullins CAFÉ/THÉ</p> <p>21h:30 à 11:00</p>
--	--	--

**Admission:**

TOUT COMPRIS (sooper buffet)  
Membre: 25\$  
Non-membre: 35\$

SOIRÉE: 21:00 20\$  
APRÈS 1 h:30 du matin 5\$

**Prix de présence:**  
21h:30 à 23h:30

- 1 Place (concours de chapeau original) 45\$
- 2 Place (concours de chapeau) 25\$
- 3 Place (prix admission) 35\$
- 4 Place (prix admission) 20\$
- 5 Place (prix admission) 15\$
- ALL
- Place 6 x Jeux 10\$

Reservations avant le 26 décembre 2006  
Billets à vendre au bar

carole.lalippe@videotron.ca

Admission tout compris (souper et buffet)  
Membre : 25\$ — Non membre : 35\$

Soirée après 21 h : 20\$ — Après 01h30 : 5\$

Réservation avant le 26 décembre 2006

Billets en vente au bar du CLSM

Le décor des anniversaires du CLSM :  
25e, 50e, 75e, 100e, 105e.



## CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat  
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Guy FREDETTE, président 2006-2007

(514) 383-0012

(514) 385-6795

Courriel : lionsvilleraysourds@hotmail.com



8146, rue Drolet  
Montréal (Québec) H2P 2H5

\* Si nécessaire par le SRB  
1 800 855 0511

**Vous pouvez devenir membre du Club Lions.**

# Nouvelles de l'école Lucien-Pagé

Photos : École Lucien-Pagé



Par Hélène HÉBERT

Il nous fait plaisir de présenter une rubrique qui reviendra à chaque numéro sur l'école secondaire Lucien-Pagé qui est un établissement scolaire de la commission scolaire de Montréal. Nous avons créé un comité de rayonnement, car nous trouvons important de se faire connaître et plusieurs personnes sourdes qui ont fréquenté cette école sauront que nous offrons toujours le service à cette clientèle, malgré une baisse de clientèle.

Pour ce numéro, nous ferons un bref historique de cette école et présenterons sommairement le projet éducatif. Nous présenterons également le nouveau conseil étudiant des Sourds et aussi quelques activités qui se sont déroulées à la fin de l'année scolaire précédente.

Dans les prochains numéros, notre rubrique sera séparée en deux parties, l'une pour l'aspect plus pédagogique et/ou professionnel, soit les services que l'école offre aux étudiants sourds, et l'autre pour l'aspect social, soit les activités dont les jeunes ont la chance de bénéficier. Je peux vous avouer qu'il y a de l'action et que les jeunes bénéficient de toutes les conditions pour s'épanouir sainement.

## Histoire de l'école Lucien-Pagé

Parlons de l'histoire de cette école. Comme nous le savons, dans la région de Montréal, les communautés religieuses ont pris en charge l'éducation des personnes sourdes, à l'Institution des Sourds de Montréal sur la rue Saint-Laurent pour les garçons et à l'Institution des Sourdes de Montréal sur la rue Saint-Denis pour les filles. Cependant, durant les années de la révolution tranquille, une vague de changement s'est imposée. Face à une nouvelle réforme, à une nouvelle formation au niveau universitaire pour les enseignants, à une augmentation de la laïcité dans le milieu éducatif, le ministère de l'Éducation, en 1969-1970, décidait d'intégrer aux écoles régulières, les jeunes sourds qui étaient dans des institutions spécialisées et de faire l'implantation de la mixité pour ces étudiants. Un projet voyait le jour et la Commission des écoles catholiques de Montréal s'est occupée de la réalisation de ce projet.

La Commission scolaire profitera de la construction de la polyvalente Lucien-Pagé pour aménager des locaux appropriés. Cela favorisera un meilleur apprentissage pour les personnes sourdes et ce, dans de meilleures conditions. Les locaux seront isolés de façon à ce que le port d'appareils auditifs soit favorisé. Les classes seront équipées de systèmes de communication pour optimiser la compréhension orale et signée entre les enseignants et les étudiants. La ventilation sera installée de manière à ne pas faire trop de bruit dans les classes qui seront équipées de tapis, diminuant le bruit évitant ainsi de déranger les élèves qui portent un appareil.

En 1972-1973, les personnes sourdes sont enfin dirigées vers Lucien-Pagé annexe et, en 1974-1975, la polyvalente Lucien-Pagé

ouvre ses portes pour accueillir 250 personnes sourdes, dans un établissement pouvant accueillir plus de 2 000 étudiants.

Depuis 1974, l'école secondaire Lucien-Pagé accueille des élèves sourds, en plus des élèves entendants provenant des écoles primaires avoisinantes. La majorité de ces élèves sourds proviennent de l'extérieur de la CSDM, l'école Lucien-Pagé ayant un mandat suprarégional. La clientèle sourde gestuelle bénéficie de services spécialisés et d'approches personnalisées.

Il faudrait également souligner que le nom Lucien Pagé est celui d'un prêtre de la congrégation des Clercs de Saint-Viateur qui a été affecté à l'institution des sourds-muets de Montréal où il a assumé, successivement, plusieurs fonctions et charges dont celles de professeur, de directeur des études et de supérieur. Il était convaincu que les personnes sourdes devaient recevoir une éducation de qualité. Il a réussi à ouvrir une école pour sourds dans la région de Québec, soit l'institut des Sourds de Charlesbourg. Tout fonctionnait à merveille. Cependant, il a abusé de ses forces physiques et est mort d'une crise cardiaque, au soir d'une journée particulièrement remplie, le 20 novembre 1964. Malgré son départ, son œuvre demeure et se perpétue. Voilà les raisons pour lesquelles on a retenu son nom pour notre école.

## Le renouveau pédagogique

L'école Lucien-Pagé n'échappe pas à la règle du renouveau pédagogique (la réforme). On s'approprie du nouveau programme depuis l'an dernier (2005-2006) et la mission de l'école est d'instruire, de socialiser et de qualifier. Tout est mis en place pour que le jeune se sente bien dans son milieu scolaire. On doit lui offrir un contexte d'apprentissage motivant en vue de favoriser sa réussite scolaire et éducative. On doit lui donner aussi les atouts pour qu'il devienne un citoyen responsable et impliqué dans la société.

## Le conseil étudiant

En septembre dernier, nous avons eu la chance d'avoir deux équipes lors des élections pour le conseil étudiant. Celui-ci collabore avec la direction et le conseil d'établissement dans les discussions concernant le projet éducatif de l'école. Il représente l'ensemble des élèves et suggère à la direction de l'école des activités culturelles et sportives auxquelles les jeunes aimeraient participer. Les membres du conseil étudiant sont supervisés par un professionnel de l'école qui les guide dans leurs démarches. Cependant, il n'y a pas de comité étudiant distinct pour le secteur des Sourds. Ce secteur est représenté par un sous-comité car, selon la Loi de l'instruction publique, un seul conseil étudiant doit être représentatif de toute l'école, tout élève confondu (sourd ou entendant dans notre cas). Nous voulons toutefois donner la chance aux étudiants sourds de s'exprimer et d'apprendre à agir politiquement face aux instances administratives et politiques.

Ils ont déjà organisé une fête d'Halloween sur l'heure du dîner. Ils avaient décoré le salon étudiant et toutes les conditions étaient propices au thème. Du gâteau et des jus étaient distribués. Tous étaient bien heureux de partager ce moment spécial.



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2  
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur  
Courriel : asmcq@msn.com

C. A.  
2006-  
2007

Claudette Vallée, présidente  
Germain Raïche, vice-président  
Jean-François Leblanc, trésorier  
Martin Leblanc, administrateur

Céline Leroux, administratrice  
France Leblanc, secrétaire administrative  
Antoine Leblanc, responsable des loisirs



## Nouvelles de l'école Lucien-Pagé (suite)

### Voyage de fin d'année

Comme à chaque année, des jeunes terminent leurs études ou sont à la veille de les compléter. Il y a des finissants (diplôme complété) et des finissants sortants (à qui il manque quelques cours pour avoir leur diplôme). Avec Alice Dulude, Nathalie-Ann Rozon et Josée Turbide, tous ces jeunes ont été encadrés pour amasser des fonds afin de financer leur voyage de fin d'année. Plusieurs sources de financement ont été nécessaires pour que leur projet se concrétise : des soirées de quilles, lave-auto, vente de beignes, vente de chocolat, contributions de différents organismes (Caisse populaire, Fondation des Sourds du Québec).

Les jeunes ont réussi à trouver des sources de financement et sont allés en voyage aux Îles-de-la-Madeleine. La photo que vous voyez vaut mille mots. Ils ont été ravis de participer à une activité enrichissante avant de passer à une autre étape de leur vie.

Si vous avez des commentaires ou des questions, vous pouvez me contacter par courrier électronique : [heberth@csgm.qc.ca](mailto:heberth@csgm.qc.ca) ■



### Petit mot de la direction du SDS

Bonjour, je me présente, je m'appelle **Rhéal Lauzon** et je suis directeur adjoint par intérim au secteur des Sourds (SDS) de Lucien-Pagé. Je remplace Mme Danielle Charland jusqu'au 29 janvier prochain. Je travaille à Lucien-Pagé depuis plus de 16 ans comme enseignant au SDS.

L'école Lucien-Pagé offre des services à plus de 1 530 étudiants au total. Le secteur des Sourds compte 65 étudiants. De plus, quatre étudiants sont suivis dans des formations professionnelles ou dans un autre type d'école et, finalement, sept étudiants terminent leur diplôme d'études secondaires à l'école Eulalie-Durocher. L'école Lucien-Pagé a un mandat suprarégional, elle dessert donc les étudiants sourds gestuels de l'ouest du Québec.

Il me fera plaisir de communiquer avec vous si vous avez des questions sur les services que nous offrons à l'école.

[lauzonr@csgm.qc.ca](mailto:lauzonr@csgm.qc.ca) ■

### Le conseil étudiant en photo de famille



Voici l'équipe qui a été élue : Président : **Jonathan Poulin-Desbiens** C31; Vice-présidente : **Camila Gutiérrez-Leal** S11; Secrétaire : **Katia St-Jean** S41; Conseillers : CC : **Mélie Castonguay** C12; ISPMT : **Régine Glaphira** P11; Régulier : **Frédéric Drouin** S01; Autre : **Johanny Marsan** S12.

## Service d'aide à l'emploi



Par **Stéfanie La FLÈCHE**,  
conseillère en emploi

## Un véritable succès !

Récemment diplômée du Collège Ahuntsic en techniques de l'impression, une jeune femme sourde gestuelle s'est présentée aux bureaux d'AIM CROIT afin d'obtenir de l'aide dans sa recherche d'emploi.

C'est alors que l'expression « être à la bonne place au bon moment » a pris tout son sens pour elle. En effet, peu après sa demande d'inscription à nos services d'aide à la recherche d'emploi, nous avons été choisis comme partenaire du programme de parrainage professionnel de la Ville de Montréal. Dans le cadre de ce programme, notre rôle était de procéder à une présélection de candidats en vue de combler des stages rémunérés d'une durée de six mois offerts par la Ville. Or, parmi les 65 stages offerts, un l'était justement dans le domaine de l'impression. Nous avons donc saisi l'occasion pour proposer ce

stage à notre cliente et une entrevue de présélection nous a permis de conclure, hors de tout doute, qu'elle était la candidate la plus compétente pour occuper ce poste de stagiaire. Après l'entrevue, nous avons complété son dossier et l'avons acheminé au Service des ressources humaines de la Ville. Notre candidate a su se démarquer pendant l'entrevue de sélection menée par les représentants de la Ville, à tel point que le stage lui a été offert ! C'est ainsi que notre cliente sourde gestuelle – et peu expérimentée (du moins, pour le moment !) – occupe un poste de préposée à l'atelier d'imprimerie pour la Ville depuis le 11 septembre dernier.

Pour la conseillère en emploi que je suis, ce résultat est un exemple éloquent d'un véritable succès ! ■



## Association des Sourds de Lanaudière inc.



Courriel : [asl@cepap.ca](mailto:asl@cepap.ca)  
Fax : (450) 759-8749

200, rue de Salaberry, local 312  
Joliette (Québec) J6E 4G1

(450) 752-1426

\*Par l'entremise du SRB : 1 800 855-0511

# Les étudiants de l'Université Gallaudet font la grève et la présidente Jane Fernandes est éjectée de son siège

Par Monique THERRIEN, collaboration spéciale

Le mouvement de protestation qui a mené à l'éjection de Jane Fernandes s'est lentement amorcé en mai dernier, suite à la nomination de Madame Fernandes au poste de présidente, et s'est amplifié lors de la rentrée pour le nouveau semestre, le 5 octobre dernier. Les étudiants reprochaient à Jane Fernandes, autrefois vice-présidente sous I. King Jordan, de ne pas maîtriser suffisamment les signes, d'être une oraliste et d'être trop autoritaire.

Et ils n'étaient pas seuls à protester. Les membres des facultés, les étudiants, les employés ont, à 82 %, adopté un vote de non-confiance à l'endroit de Mme Fernandes. Le comité étudiant était aussi contre sa nomination.

Les étudiants ont d'abord occupé un amphithéâtre, avant de bloquer totalement, grâce aux carrures athlétiques de l'équipe de football américain de l'université, l'entrée du campus. Le 13 octobre dernier, des étudiants campaient sur le campus de l'université Gallaudet en guise de protestation contre la nouvelle présidente. Sept étudiants ont même entrepris une grève de la faim.

La direction, représentée par le président sortant I. King Jordan, a fait venir la police à cheval et à moto et a menacé les étudiants d'arrestations. Cent trente-cinq manifestants ont été arrêtés.

Bien que Mme Fernandes a clairement indiqué qu'elle n'avait pas l'intention de renoncer à son poste, le conseil d'administration de l'établissement lui a finalement montré la porte à la fin du mois d'octobre, la mort dans l'âme, préférant la sacrifier afin de rétablir un climat raisonnable sur le campus.

On se rappellera qu'il y a 18 ans, un mouvement de protestation étudiant, le **Deaf President Now** (*Un président sourd maintenant*), avait mené à la nomination du premier président sourd de la faculté, I. King Jordan qui, aujourd'hui, doit composer avec les procédures judiciaires qu'il devra entreprendre contre ses propres étudiants, suite à leurs arrestations lors du mouvement de protestation.

Nous saurons très bientôt qui sera nommé à la présidence de l'université. ■



Une arrestation.



L'entrée principale est bloquée.



Un longue file de sympathisants.



Resign now ! (démissionnez), épellent les étudiants.



Les étudiants chantent à l'unisson.



## Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006-2007

Jocelyn Lambert, président

Arthur Drouin, vice-président

Juliette Drouin, secrétaire

Denis Berthiaume, trésorier

Pierre Gosselin, directeur

Nicole Bourque, directrice

Nancy Paquet, directrice

Jean-Paul Raymond, directeur

Carmen Raymond, directrice Drummondville

Mario Lessard, bénévole

Sylvain Ethier, bénévole

1948-2007

59  
ansau  
service des  
personnes  
sourdesCentre  
**Notre-Dame  
de Fatima**2464, boul. Perrot  
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)  
J7V 8P4  
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix  
Télécopieur : (514) 453-7601  
www.centrendfatima.comPar Steven GRENIER, collaboration spéciale :  
Daniel MÉNARD, comptable et Patrice BLAIN, directeur des programmes

Photos : CNDF

**Les répit**

Nous vous présentons, ci-dessous, le calendrier des répit pour l'année 2006-2007. Ces séjours de deux à quatre nuits permettent aux petits et aux grands de relaxer et de s'amuser, sous la supervision d'animateurs qualifiés. L'équipe de Caroline a bien hâte de vous voir. La clientèle enfant vise les 4 et 17 ans et la clientèle adulte les plus de 18 ans.

**Décembre** 26-27-28-29-30 (Noël)

Enfants - Sans accompagnement Adultes

*Voyage chez le Père Noël***Janvier** 19-20-21 (Régulier)

Enfants avec ou sans accompagnement

*Une fin de semaine Inuit***Février** 16-17-18 (Saint-Valentin)

Enfants - Sans accompagnement Adultes

*Saint-Valentin***Mars** 5-6-7-8-9 mars (Relâche scolaire)

Enfants avec ou sans accompagnement

*Cabane à sucre***Avril** 5-6-7-8 (Pâques)

Enfants - Sans accompagnement Adultes

*Pâques***Mai** 18-19-20-21 (Fête des Patriotes)

Enfants - Sans accompagnement Adultes

*Les stars***Juin** 15-16-17 (Régulier)

Enfants avec ou sans accompagnement

*La nature*

Pour s'inscrire aux répit : Téléphone : 514-453-7600

Courriel : info@centrendfatima.com

**AUTRES DATES IMPORTANTES**

Brunch de l'amitié/Fête des neiges:

**Dimanche 4 février 2007** (heure à déterminer)

Portes ouvertes camp d'été :

**Dimanche 27 mai 2007** - de 10 h à 15 hCamp d'été: à déterminer (*inscription dès janvier*)5000 rue d'Iberville, Montréal  
(Québec) H2H 2S6

Tél: ATS: (514) 285-2229

Voix: (514) 285-8877

Fax: (514) 285-1443

ATS: 1-800-853-1212

www.sivet.ca

**Urgence : (514) 285-8555**  
(après les heures de bureau)**Remise des prix d'excellence aux animateurs**

Le 30 septembre dernier, le Centre Notre-Dame-de-Fatima accueillait les employés de la saison estivale des camps de jour et de vacances (surdité) pour la remise des prix d'excellence. Le Centre organise cet événement afin de récompenser les monitrices et moniteurs qui se sont démarqués par la qualité de leur travail. Les lauréats ont été jugés d'après leur dynamisme, leur dévouement, la qualité de leur implication, ainsi que leur amour pour les enfants. Des bourses ainsi que des plaques-souvenirs ont été remises dans trois catégories soit : camp de vacances (surdité), camp de jour et spécialistes/sauveteur. Dans chaque catégorie, il y eut également des mentions spéciales. Voici la liste des récipiendaires des prix pour le camp de séjour : lauréate, Michèle Larrivée et mention, Stéphanie Chicoine, sans oublier la lauréate des spécialistes, Amélie Toupin.

Nous tenons à féliciter les récipiendaires et leur démontrer notre reconnaissance pour l'excellence de leur travail.

Afin de mener à bien l'immense projet de camp de vacances et de camp de jour du Centre Notre-Dame-de-Fatima, plus de 80 étudiants ont uni leurs efforts pour offrir joie et bonheur aux enfants. À l'année prochaine !

Les  
lauréates.**Le Brunch de l'amitié et la Fête des neiges – Édition 2007**

**Le dimanche 4 février prochain**, le Centre Notre-Dame-de-Fatima organise son 9e Brunch de l'amitié. En plus de déguster un succulent repas, vous pourrez profiter des activités d'hiver offertes par le Centre : glissade sur tube, randonnée en raquette, patin ou ski de fond (équipement en location). Nos animateurs seront aussi sur place pour vous divertir. Cette journée est organisée en collaboration avec la municipalité de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Le brunch comprend une grande sélection de mets chauds et froids (œufs, bacon, saucisses, pommes de terre, etc.). Procurez-vous vos billets au Centre. Plusieurs tirages auront lieu. Amenez votre famille. On vous attend en grand nombre.

**Accès aux sports d'hiver**

Comme à chaque année, le Centre propose de nombreuses activités sportives d'hiver et ce, à coût modique. Les 31 Km de sentiers de ski de fond sont un excellent endroit pour apprendre puisqu'il offre tous les niveaux de difficulté. Généralement sans dénivellation, les pistes de l'Île-Perrot proposent tout de même quelques défis.

Vous pourrez aussi glisser sur nos chambres à air, faire des randonnées en raquette, ainsi que patiner sur la patinoire extérieure couverte par notre grand chapiteau. Un préposé à l'équipement est présent tous les week-ends et les jours de semaine durant le temps des Fêtes. Petits et grands, vous êtes tous les bienvenus. Location d'équipement disponible. ■



## Ce sujet est souvent discuté dans la communauté sourde.

En faisant une recherche sur les services offerts aux femmes sourdes ainsi que sur les statistiques canadiennes concernant les femmes en général, il devient clair que les femmes et les hommes ont des besoins différents.

Un excellent sommaire se retrouve sur le site web :

- [http://www.criaw-icref.ca/indexFrame\\_f.htm](http://www.criaw-icref.ca/indexFrame_f.htm)
- Feuilles d'information
  - La violence faite aux femmes et aux jeunes filles (révisé 2002)

On y retrouve des réponses aux questions importantes : Qu'est-ce que la violence faite aux femmes ? Qui sont les personnes à risque d'être violentées ? Pourquoi ne pas parler de violence contre les hommes, de violence conjugale ou tout simplement de violence ? La violence est-elle biologique ? Devons-nous baisser les bras face à la violence ? Les femmes deviennent-elles aussi violentes que les hommes ? *Pourquoi n'avons-nous pas de refuges pour les hommes battus ? Pourquoi certaines femmes demeurent-elles dans des relations violentes ? Quelles conséquences la violence envers les femmes a-t-elle ? Et finalement, que pouvez-vous faire ?*

Parmi ces articles, la question intéressante pour nous est : Pourquoi n'avons-nous pas de refuges pour les hommes battus ? *« Les maisons d'hébergement n'ont pas été créées par le gouvernement mais par des groupes de femmes (amies, voisines, connaissances) pendant les années 1970. Les femmes savaient qu'il n'y avait aucun refuge pour les femmes agressées et elles offraient une place chez elles, dans leurs propres maisons. Avec le temps, elles ont décidé de faire pression sur le gouvernement pour ouvrir des maisons d'hébergement. Pendant qu'elles faisaient le lobbying, la société les a jugées sévèrement, ainsi que les gens autour d'elles. Encore aujourd'hui, les femmes qui travaillent en maisons d'hébergement sont généralement sous-payées. Souvent, les employées des maisons d'hébergement et de transition font beaucoup d'heures de bénévolat avec des responsabilités très épuisantes. »*

En Angleterre, un refuge pour hommes agressés a ouvert et a dû fermer en raison de son inutilisation. Mais la situation est très différente pour les femmes ! Depuis avril 1998, 48 % de femmes et 52 % d'enfants canadiens ont été agressés. En 1993, 295 000 Canadiennes violentées n'avaient accès à aucun service de consultation ou d'hébergement. De 2003 à 2004, 58 486 femmes et 36 840 enfants ont trouvé un hébergement temporaire dans les 473 maisons d'hébergement.

Statistiques pour les enfants	Filles : Garçons	
Hospitalisé pour des tentatives de suicide	3 : 1 (67%)	
	6e année	10e année
Bonheur face à la vie, 1998	48% : 55%	26% : 35%
Un sentiment de solitude et de dépression, 2002	23% : 21%	36% : 25%
	8e année	10e année
Insatisfaction sur leur apparence et un souhait d'être quelqu'un d'autre, 2002	58% : 34%	55% : 34%

### Sur 1 700 filles\*

Un comportement malsain : perte de poids	27%
Hyperphagie boulimique sur 27%	12%
Vomissements forcés sur 27%	7%

\*Filles au niveau secondaire à Toronto, à Ottawa et à Hamilton

	Filles	
	6e année	10e année
Régime amaigrissant, 2001	50%	56%
	9e année	11e année
Subi des pressions pour avoir relations sexuelles	12%	17%
Agressions sexuelles intrafamiliales sur les filles	79%	
Agressions physiques intrafamiliales sur les filles	55%	

Un million d'enfants sont témoins de la violence dirigée vers leur mère par leur père ou une figure de père. Dans 52 % de ces événements, la mère a eu peur pour leur vie et dans 61 % des cas, la mère a subi des blessures physiques. Les conséquences possibles sur ces enfants sont un traumatisme émotionnel, la dépression, une blessure et, dans certains cas, l'invalidité permanente. De plus, les problèmes physiques, psychologiques et comportementaux peuvent persister quand ils deviennent adolescents et adultes. Ils ont aussi plus de chances de vivre dans une relation violente lorsqu'ils deviennent adultes.

## Statistiques pour les adultes

En moyenne, 70 femmes par année sont tuées par leur conjoint ou mari. Les femmes âgées qui sont victimes de violence conjugale deviennent les victimes de 30 % des homicides conjugaux après l'âge de 65.

Les statistiques canadiennes nous montrent clairement que la majorité des victimes de violence conjugale et d'agression sexuelle sont des femmes. Les femmes handicapées, incluant les femmes sourdes, courent un risque plus élevé de subir de la violence. Ces femmes (4/5) ont 34 % plus de chances de subir des agressions physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint que les femmes non handicapées (3/5). Elles et leurs enfants sont deux fois plus à risque d'être victimes de violence, et le risque augmente si elles ont plusieurs handicaps.

À suivre au prochain numéro.



3000, chemin de l'Église  
Lac Kénogami (Québec) G7X 7V6  
Tél.: (418) 542-6797 (ATS)  
Fax : (418) 542-0493  
rsm-02@hotmail.com

**Conseil d'administration 2006 - 2007**

<b>Gervais Larouche</b> , président	<b>Alain Rathé</b> , trésorier
<b>Diane Leblanc</b> , vice-présidente	<b>Jean Paulin</b> , comité de loisirs
<b>Iany Bédard</b> , secrétaire	<b>Lina Simard</b> , directrice conférence et publicité



**Cette photo a  t  prise pendant la belle saison des pommes.**

Les rencontres mensuelles ont recommenc  en grande, le samedi 23 septembre dernier, pour bien d marrer les 54 ans de vie associative des Sourds du Haut-Richelieu, avec, au fil des ans, un territoire plus grand et l'inclusion de tous les types de surdit .

En effet, pour cette rencontre, en plus de la collaboration assur e de l' quipe de pastorale de la Maison de la Foi, les responsables des rencontres ont pu compter sur la participation de l' quipe de la CSSQ, avec une conf rence et le jeu d'Adam et  ve.

Mais, d'abord, commen ons par saluer l' quipe de la Maison de la Foi qui revient,   chaque ann e, offrir des services de pastorale   la communaut  sourde,   Saint-Jean-sur-Richelieu. Les membres de l' quipe de pastorale, un fois la c l bration termin e, poursuivent avec les participants pour partager le repas et donner un coup de main aux responsables des rencontres : servir les repas, aider   placer les tables,  changer avec les personnes... Merci, votre collaboration est tr s appr ci e !

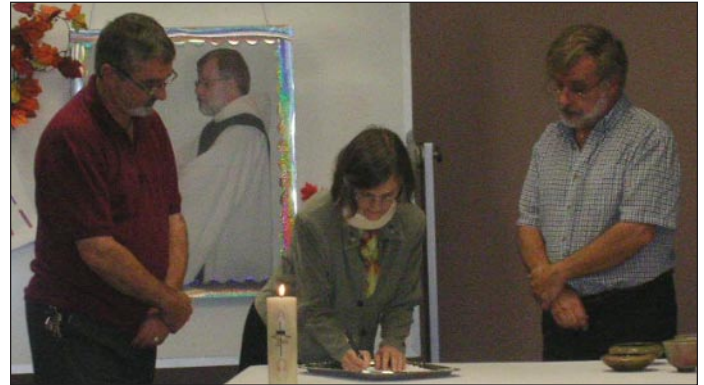
En soir e, Monsieur Michel Turgeon a donn  une conf rence que les gens ont regard  tr s attentivement, avec l'aide de l' quipe de la CSSQ et des agents multiplicateurs de notre association, Monsieur Denis Pelletier et Madame Nathalie Raymond.

D'autres membres de l' quipe de la CSSQ ont pris la rel ve pour l'animation du jeu Adam et  ve, Monsieur  ric Dub  et Madame Annick Boissonneault, encore avec nos agents multiplicateurs. Les participants au jeu se sont bien amus s, tout en apprenant des informations importantes sur les ITS, VIH et la sant  lors de relations sexuelles. La collaboration AMS-CSSQ se poursuivra. On compte offrir une soir e d'animation au moins une fois l'an, avec de nouveaux jeux. Un grand merci aussi   l' quipe de la CSSQ et aux agents multiplicateurs de l'AMS !

Enfin, les responsables des rencontres pour l'AMS ont remis plusieurs prix de pr sence, au grand plaisir des participants, de belles d corations pour la salle et un panier contenant... 62 pommes... Th me tr s appropri  pour une soir e avec un jeu d'Adam et  ve ! Pr s de 50 personnes  taient pr sentes   un moment ou   un autre de cette belle rencontre mensuelle.

Mentionnons aussi que la ville accorde maintenant un tarif privil gi    l'AMS pour la location de salles, c'est tr s appr ci  !

Au plaisir de vous rencontrer chez-nous tout au long des activit s de l'AMS pour 2006-2007 ! ■



**De gauche   droite : Monsieur Andr  Lachambre de la Maison de la Foi, Madame Lucie Bourassa r pondante de l'AMS   la Maison de la Foi et p re G rard Bernatchez de la Maison de la Foi.**



**Monsieur Michel Turgeon, directeur g n ral de la CSSQ, conf rencier invit .**



**Madame Annick Boissonneault, sexologue de la CSSQ (et derri re le feuillet, Monsieur  ric Dub , animateur pour la CSSQ).**



**De gauche   droite, assis, Messieurs Guy Duteau et Jules Girard, participants et, debout, Monsieur Denis Pelletier et Madame Nathalie Raymond agent-e-s multiplicateurs de l'AMS en Mont r gie pour la CSSQ.**

**Association  
Mont r gienne  
de la Surdit  Inc.**

**.....AMS**

148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26  
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6  
Info : ATS et voix : (450) 358-1911  
Courriel : amsinc2@hotmail.com

**CAF -JOURD**



*Bienvenue   tous !*

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ  
Social Sourd • F te •  v nement  
Conf rence



# Nouvelles du 3<sup>e</sup> Âge-Sourd

Par **Jacinthe AUGER**, chef d'administration de programmes des Centres de jour et de l'Hôpital de jour  
Photos : MANOIR CARTIERVILLE



**manoir  
cartierville**



**CENTRE DE JOUR  
ROLAND-MAJOR**

Centre de jour Roland-Major et Manoir Cartierville  
12235, rue Grenet, Montréal, QC H4J 2N9  
Heures d'ouverture du CJRM :  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30  
Tél. et ATS : (514) 842-5816 • Fax : (514) 842-8210  
Métro Côte-Vertu — Autobus #64 Grenet  
Métro Henri-Bourassa — Autobus #69 Gouin Ouest

## Un 25e anniversaire réussi

Le visage des 110 personnes participant à la fête nous l'indiquent, les photos de l'événement nous le démontrent et les commentaires reçus nous le confirment, la fête du 25e anniversaire du Centre de jour Roland-Major (CJRM), organisée le dimanche 1er octobre 2006, fut un succès.

La journée débuta par un brunch, servi conjointement aux usagers inscrits au CJRM, ainsi qu'aux anciens usagers du CJRM actuellement hébergés au Centre d'hébergement Cartierville. Ce qui permit à un groupe de 85 personnes âgées sourdes de vivre un moment de retrouvailles en toute intimité.

En début d'après-midi, le rendez-vous avec le passé se déroulait principalement au 3700 rue Berri à Montréal, soit à l'ancienne Institution des sourdes et muettes, où le CJRM habita près de 20 ans (de 1981 à 2000). Les invités étaient accueillis à la chapelle Notre-Dame-du-Bon-Conseil et portaient fièrement un autocollant aux couleurs du 25e anniversaire du CJRM. L'animation débuta par une série de questions rappelant l'histoire du CJRM. Pour le plaisir des plus mordus de l'histoire de la communauté sourde, voici quelques-unes de ces questions (voyez les réponses à la fin de l'article) :

- Qui a eu l'idée de créer le centre de jour Roland-Major ?
- Le CJRM a eu combien d'adresses différentes ?
- Le Regroupement des usagers existe depuis quand et nommez-en les présidentes ?

L'enthousiasme suscité par la réponse à ces questions a prédisposé l'assistance aux échanges avec nos invités de marque.

Représentant du conseil d'administration du CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent, Monsieur Claude Beauvais s'adressa aux invités en rappelant l'importance du choix du nom de Roland-Major pour le centre de jour et les liens avec la communauté sourde.

Monsieur Daniel Corbeil, directeur général du CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent souligna la présence de représentants de la communauté sourde dont celle de Monsieur François Major de la Maison des Sourds, de Sr Frigon de la communauté des sœurs de la Providence, de Sylvie Bilodeau et Chantal

Chartré de l'Institut Raymond-Dewar, de l'abbé Bernachez de la Maison de la Foi, etc. Il nous a confirmé l'importance du centre de jour Roland-Major dans le continuum des services pour les personnes âgées sourdes de Montréal.

Madame Danièle Brassard, adjointe à la direction des services aux personnes en perte d'autonomie (DSPPA), remercia les employés du CJRM pour leur dévouement envers la clientèle.

Juste avant de quitter la chapelle, les invités furent surpris et heureux de recevoir le programme-souvenir du 25e anniversaire du CJRM, gracieuseté de la direction des communications du CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent.

Puis, c'est dans les corridors du 4e étage, soit dans les anciens locaux du CJRM, que les meilleurs souvenirs ont animé les conversations, agrémentés de photos de l'époque. La visite se termina à l'ancienne cafétéria, aujourd'hui nommée Café du réfectoire.

Nous remercions vivement toutes les personnes, usagers, collaborateurs, employés, etc., qui ont contribué, de près ou de loin, à la dispensation de services de qualité au CJRM au cours des 25 dernières années. La fête du 1er octobre dernier s'est déroulée avec succès, à l'image de votre engagement.

Nous souhaitons un prochain quart de siècle des plus profitables au CJRM et à sa clientèle.

### PRINCIPAUX JALONS DE L'HISTOIRE DU CJRM

**1981** : Ouverture officielle du centre de jour Roland-Major; **1982** : Ouverture des portes du CJRM à la clientèle sourde de naissance; **1984** : Déménagement du CJRM au sous-sol de l'église Saint-Jean-Baptiste (18 mois); **1985** : Inauguration des locaux rénovés, Remise officielle d'un minibus par la Fondation Berthiaume-du Tremblay; Incorporation du Regroupement des usagers du CJRM; **1986** : Participation au premier Sommet québécois sur la déficience auditive; Lancement du projet Résidence personnes âgées sourdes; **1987** : Participation au colloque sur la situation des personnes âgées déficientes auditives du Montréal Métropolitain; **1990** : Journée portes ouvertes au CJRM; Implantation du

programme sourd-aveugle; **1991** : Partie d'huîtres pour le 10e anniversaire du CJRM; Lancement de la vidéo « *La déficience auditive chez la personne âgée* »; **1992** : Révision du programme thérapeutique et grille horaire modifiant les habitudes de fréquentation des usagers plus autonomes; **1994** : Recherche d'une nouvelle clientèle; **1997** : 15e anniversaire du CJRM; 2000 : Déménagement du CJRM au Manoir Cartierville; **2001** : 20e anniversaire du CJRM, dîner; **2003** : Participation au 14e Congrès mondial de la Fédération mondiale des Sourds; **2004** : Création du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent dont maintenant de Centre d'hébergement de Cartierville et le centre de jour Roland-Major font partie; **2006** : 25e anniversaire du CJRM

### Voici les réponses aux trois questions posées à l'assistance :

**MF** : Qui a eu l'idée de créer le centre de jour Roland Major ?

**JA** : L'annonce de la fermeture de l'Institution des sourdes muettes (après le transfert de 87 résidentes vers le Manoir Cartierville en mai 1978) provoqua un mouvement de solidarité de la communauté sourde. Son projet de convertir la bâtisse de la rue Saint-Denis en un centre communautaire pour les personnes sourdes ne voyait pas le jour. Parallèlement, le Manoir Cartierville présentait, en février 1979, un projet de centre de jour. Il obtint une réponse en juin 1980 du ministère des Affaires sociales. Se joignant à la communauté sourde pour concrétiser le projet du centre de jour, le nom de Rolland Major fut choisi, ainsi que l'emplacement au couvent, rue Berri.

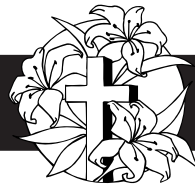
Alors, on peut dire que c'est le Manoir qui eu l'idée du CJ.

**MF** : Le CJRM a eu combien d'adresses différentes ?

**JA** : Quatre : 3700 Berri (1981 à 1984), Drolet coin Rachel (1984 et 1985), 3700 Berri (1986 à 2000) et 12235 Grenet (2000 à 2006).

**MF** : Le Regroupement des usagers existe depuis quand et nommez-en les présidentes ?

**JA** : Depuis 1985. les présidentes furent : Simone Laframboise, Simone Lachance, Aline Roy, Claude Smith, Colombe Fredette. ■



## Naissances, mariages et décès

### Célébration

### des Fêtes



### Naissance

À Bois-des-Filion, le 26 mai 2006, est né Xavier, second enfant de Geneviève Alain et de Patrice Locas. Il a été baptisé le 27 août.

*Félicitations aux heureux parents.*

### 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage

Félicitation à **Albert Sévigny** et **Mariette Giard** qui ont célébré leurs 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage le 8 septembre 2006, nous leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur.

*Félicitations aux heureux époux.*

### Décès

À l'hôpital Mont Sinaï, le 7 septembre 2006, est décédée **Dame Gisèle Giard**, épouse de feu Germain Bourret, à l'âge de 68 ans. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Johanne et Yvon, ses petits-enfants, sa mère, Gilberte Perreault, et ses frères et sœurs : Mariette, Pauline, Léo, Gilbert et Francine.

À Longueuil, le 15 octobre 2006, est décédée **Dame Florence Croteau**, épouse de Claude Grignon, à l'âge de 66 ans.

À la maison mère des sœurs, le 23 octobre 2006, est décédée **sœur Mary Jewel Reid** (sœur Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), à l'âge de 75 ans, après 46 ans de vie religieuse.

### Décès

À Joliette, le 29 septembre 2006, est décédé **le frère Aurélius Vaillancourt**, cleric de Saint-Viateur, à l'âge de 91 ans. Né à Amqui, le 20 novembre 1914, le frère Vaillancourt est entré chez les Clercs de Saint-Viateur où il a émis ses premiers vœux, le 6 janvier 1934. Au cours de ses 73 ans de vie religieuse, il a travaillé près de 25 ans à l'atelier de couture de l'Institution des sourds-muets de Montréal, puis a travaillé à l'entretien et à la maintenance des édifices de la communauté situés à Sainte-Luce-sur-Mer et à Rivière-du-Loup, puis il a pris sa retraite en 1998.

À Lavaltrie, le 27 octobre 2006 à l'âge de 91 ans et 5 mois est décédée **Dame Gilberte Perreault**, épouse de feu Léopold Giard. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mariette, Pauline, Gilbert, Léo, Francine, ses arrières et arrières-arrières petits enfants.

À Sainte-Ursule le 29 octobre 2006 à l'âge de 88 ans est décédée **Dame Jeanne d'Arc Lefrançois**, épouse de feu André Bergeron. Elle laisse dans le deuil ses dix enfants, dont cinq sourds Colette, Serge, Guy, Réjean, feu Germain et ses arrières-petits-enfants.



À la chapelle  
Notre-Dame-du-Bon-Conseil,  
située au 3700 rue Berri à Montréal,  
près du métro Sherbrooke.

### Noël

Le dimanche 24 décembre 2006,  
messe à 19 h 30

*Pas de messe le 25 décembre*

### Jour de l'An

Le dimanche 31 décembre,  
messe à 19 h 30

*Pas de messe le 1er janvier.*

**Bienvenue à tous !**

Le 4 novembre 2006 à l'hôpital Ste-Anne, Nouveau-Brunswick, est décédé **Monsieur Roméo Vautour**, ancien de l'Institut des Sourds de Montréal à l'âge de 76 ans. Il était le frère de Zoël Vautour (Madeleine Desjardins).

*Nos sincères condoléances aux familles éprouvées. ■*

### 25e anniversaire du CJRM (Suite)



Photos : C.JRM

Remerciements aux membres de l'équipe du CJRM : (avant) Marie France Noël, Manon Vinet, Suzie Martin, Lyne Bélanger, Chantal Chartré, (arrière) Danièle Brassard et Jacinthe Auger.



Remise d'un don de Madame Marie-Ange Desrosiers (épouse de Roland Major) au Regroupement des usagers du CJRM, représenté par Madame Colombe Fredette, François Major et sa conjointe Louise.



Monsieur Daniel Corbeil, directeur général du CSSS de Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent remet un montage d'oeuvres d'art d'une artiste américaine, Iris Nelia Aranda, à Madame Nicole Perrier, directrice des services à la clientèle du centre d'hébergement Cartierville (communément appelé Manoir Cartierville).



Pour ceux et celles qui me connaissent, sont habitués de lire mes textes avec des histoires de chasse ou de pêche, hélas, pas pour cette page. Alors, le 22 septembre dernier, lors d'une réunion de chasse aux chevreuils, j'ai failli tomber en bas de ma chaise et ce n'est pas en raison d'avoïr aperçu un gros buck, loin de là.

Il s'agit plutôt du golf, hé oui du golf que les sourds organisent à chaque année au mois de septembre et ce, depuis belle lurette soit depuis 37 ans.

J'ai appris la nouvelle que certaines personnes manigancent le retrait de l'honneur qui fut fait à Pierre LeSiège le 10 septembre 2000, il est à noter que Pierre LeSiège nous a quittés pour un monde meilleur le 3 octobre 1999.

Je me pose de sérieuses questions, pourquoi essayer de réveiller un mort après 7 ans de silence.

Je sais comme plusieurs, Pierre Lesiège avait ses défauts et aussi avait ses qualités et je sais de quoi je parle, j'ai moi-même eu maille à partir avec lui à propos de plusieurs divergences d'opinion, cependant, on trouvait toujours le moyen de se respecter et aujourd'hui, j'avoue que Pierre LeSiège laisse quelque part un vide dans la communauté sourde.

Pour revenir à ceux et celles qui désirent à tout prix de retirer le nom de Pierre-LeSiège sur le trophée remis au meilleur golfeur. Pourquoi n'organiseraient-ils pas leur propre tournoi avant de s'en prendre à un mort, après tout, aucune loi n'empêche quiconque de le faire. Un peu comme le CLSM et la Maison des Sourds qui ne sont qu'à quelques coins de rue.

Ce que je sais, c'est que le 8 septembre 2006, un vote qui n'avait pas sa place et ni sa raison d'être qui s'est terminé par un résultat nul de 8-8 qui fut proposé par nul autre que Jacques Giguère, pendant que le président Sylvain Brault, devait prendre une décision mais sachant très bien qu'il allait être pointé du doigt en rendant une décision par un oui ou non, dans un sens, Sylvain a pris en quelque sorte une bonne et mauvaise décision en refusant de rendre une décision. Normalement dans pareille situation, le sujet doit être à l'ordre du jour ce qui ne fut pas le cas, car je sais que le sujet de Jacques Giguère n'était pas à l'ordre du jour.

Tout président aurait eu le droit d'agir en rejetant le sujet de Jacques Giguère, malheureusement par manque d'expérience, Sylvain Brault un gars aimé de tout le monde, en subit les conséquences de façon injuste. Et dire qu'il s'agissait d'une réunion de routine, qui a pris une tournure inattendue que seulement un petit groupe ayant des intentions spéciales que personne ne s'attendait.

Je sais que Jacques Giguère et Pierre LeSiège n'étaient pas les meilleurs amis entre eux, mais est-ce justifié de venir s'en prendre à un mort.

Pourquoi ce petit groupe de huit golfeurs n'a pas agi dans les jours précédant la nomination du trophée Pierre-LeSiège, qui s'est faite le 10 septembre 2000 au lieu d'attendre six ans.

Cependant, lors de cette réunion, je sais qu'il y avait des golfeurs assez compétents au point de vue réglementation etc. qui auraient été en mesure d'aider Sylvain Brault. Malheureusement, ce ne fut pas le cas et **le vote eut lieu**.

Et c'est justement cela que je déplore, le vote eut lieu

Je ne suis pas un avocat mais pour une pareille situation, chacun a droit à ses opinions, et pour qu'une telle requête soit déposée, il me semble, que cela devrait prendre beaucoup plus que huit personnes, disons d'abord une pétition avec un nombre assez important et des raisons très justificatives, disons au moins

le 2/3 des membres présents et encore là, les anciens golfeurs pourraient s'objecter et avec raison et aussi avec droit.

Pour agir de la sorte de vouloir retirer l'hommage émis à Pierre-LeSiège, c'est un peu comme si on voulait retirer l'hommage émis à Maurice Richard de retirer son fameux numéro 9 des murs du Centre Bell. Donc, pour agir ainsi, cela doit prendre une raison valable. Dans le cas présent, il s'agit plutôt de conflit personnel qui n'a rien à voir de justifié pour une telle requête.

Si le groupe des huit votants persiste, que ce groupe commence à se prendre en main et organise son propre et premier tournoi avant de s'attaquer à un mort.

Un telle geste aberrant ne devrait pas avoir sa place, Donc, que le groupe de Jacques Giguère organise son propre tournoi distinct et se prenne en main. Combien de fois avons-nous entendu que la communauté sourde manque de leadership. Alors, on en a un autre bel exemple.

En terminant, je sais que certain n'auront autre chose que de me dire de rester avec mes lignes à pêche et cela ne me dérange aucunement.

En ce moment, il y a quelques hommages rendus à certaines personnes sourdes : Raymond Dewar pour l'institut Raymond-Dewar, Roland Major pour le centre de jour Roland-Major, Aurèle Lebel pour le Bar Lebel au CLSM et deux trophées rendant hommage à José Carlos pour le hockey-cosom et Pierre LeSiège pour le golf et je souhaite que ces noms restent et honorent leur mémoire.

Pour moi, il sera bon et approprié que l'Association des Golfeurs Sourds du Québec s'entoure de personnes compétentes et expérimentées pour quelques années pour que ce genre de cirque ne se reproduise plus. Parfois dans la vie, il faut agir, je ne vais que citer que quelques noms : Gilles Boucher, Remi Maltais, Robert Backs, Alain Turpin afin de faire régner la bonne entente et l'harmonie pour les années à venir.

En terminant, que pareille action survenue le 8 septembre dernier ne se reproduise plus et surtout, je dis bien surtout, **que Pierre Lesiège repose en paix.** ■

*Les nouvelles coordonnées de*

## CINÉPHOTO S



À la suite du changement de local, CinéPhoto S  
a ses nouvelles coordonnées, voici :

ATS et télécopieur : (514) 352-4437

Courriel : info@cinephoto.ca

*Vous êtes toujours bienvenus à nous contacter pour  
vous offrir des services de photographie ou/et de  
production vidéo en qualité professionnelle.*

*Manon Bergeron et Yann-Guénolé Lacroix*

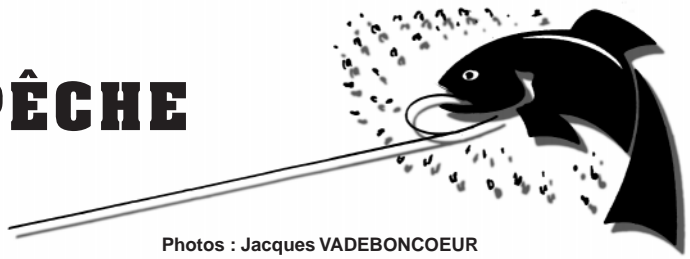




# CHASSE & PÊCHE

Avec Jacques VADEBONCOEUR

vadeboncoeur@moncanoer.com



Photos : Jacques VADEBONCOEUR

## Notre 10<sup>e</sup> tournoi de pêche sur glace aura lieu le 24 février prochain, à Brownsburg-Chatham

### Ontario Fishing Club of the Deaf (OFCD)

Du 15 au 17 septembre dernier, Bernard LeSiège et Jeffrey Green ont participé au tournoi de l'Ontario Fishing Club of the Deaf (OFCD).

Cet organisme, qui existe depuis vingt ans, organise annuellement de nombreux tournois de pêche, dont cinq cette année, le dernier ayant eu lieu à Silver Point.

Jeffrey Green a remporté le premier prix de la catégorie « doré » avec une prise de 5 lb et 8 onces. Dans la catégorie « maskinongé », le secrétaire a lui-même remporté le premier prix avec une prise de 13 livres et 15 onces. Félicitations !

Chris Kenopic, vice-président de l'OFCD, que certains connaissent bien suite au congrès mondial des Sourds, tenu au Palais des congrès en juillet 2003, dont il était le président.

Bien l'événement ait été organisé par un club de l'Ontario, ce texte a sa place dans cette revue. Certaines rumeurs disent aussi que, tôt ou tard, le Québec en fera de même. Je ne serais pas surpris que certains membres de l'OFCD participent au 10<sup>e</sup> tournoi de pêche sur glace qui aura lieu, le 24 février prochain, à Brownsburg-Chatham.



Bernard LeSiège et Jeffrey Green sont entourés des membres du comité organisateur, de g. à d., Ron Dickson, le directeur du tournoi, Chris Kenopic, le vice-président, Bernard LeSiège, Jeffrey Green, Don Kinsley, le secrétaire de l'OFCD, Mark Pattenden, le président, Leonard Fox, le trésorier et Reno Demeo, responsable du site WEB.

### Chasse à l'original

Voici un petit groupe de chasseurs avec un orignal qu'ils ont abattu.



Le groupe de chasseurs. Première rangée: Serge Larivière et Huguette Béland. À l'arrière, le père et le frère d'Huguette.

La chance a souri à Daniel Jacques, le 27 septembre dernier, qui est revenu avec un orignal lors de sa chasse dans la région du lac Saint-Jean. Félicitations. ■



Jeffrey Green avec son doré de 5 livres et 8 onces.



Don Kinsley a gagné le premier prix avec un maskinongé de 13 livres et 5 onces.



Bernard LeSiège et Jeffrey Green en compagnie du président de l'Ontario Fishing Club of the Deaf, Mark Pattenden.



## ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2005-2006

Présidente Suzanne Rivard  
Vice-présidente Réjeanne Janvier  
Secrétaire Annette Gingras  
Sec. adjointe Marie-Josée Lefebvre  
Trésorier Jean-Marie Mélançon  
Administrateur Dionis Magny  
Administrateur Gilles Pruneau  
Directrice Réjeanne Magny  
Directrice Henriette Hadley  
Directrice générale Suzanne Rivard

162, Saint-Laurent, suite 210  
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3

   (819) 694-0292

Par Alain TURPIN, directeur général et Martin MORISSET, secrétaire • Photos : ASSQ

## Nouveau site Internet

L'ASSQ a complètement modifié son site Internet. Il sera plus convivial, plus simple et plus facile à consulter. Nous retrouverons principalement quatre sections : Informations générales, Programmes sportifs / Activités, Événements sportifs et Résultats sportifs. Consultez ce nouveau site à l'adresse Internet suivante : [www.assq.org](http://www.assq.org).

## Aide financière de 10 250 \$ pour les athlètes québécois qui participeront aux Sourdlympiques d'hiver 2007

L'Association sportive des Sourds du Québec (ASSQ) est fière de soutenir financièrement les huit athlètes québécois qui participeront aux 16e Sourdlympiques d'hiver à Salt Lake City, aux États-Unis, du 1er au 10 février 2007. Cette aide financière leur permettra de payer leurs frais d'entraînement préparatoire d'ici ces jeux.

Sélectionnés au sein de l'équipe olympique canadienne, ces huit athlètes ont comme objectif de monter sur le podium. L'ASSQ croit beaucoup au potentiel de ces athlètes et vise un objectif de trois médailles olympiques.

Le 25 novembre dernier, à Drummondville, l'ASSQ a organisé une réception pour souhaiter bonne chance aux athlètes suivants : **Charles-Olivier LEBLANC**, Repentigny - *ski alpin*; **Danielle ROUSSEAU**, Québec - *ski alpin*; **Damian HUM**, Sainte-Dorothée - *curling*; **David JOSEPH**, Gatineau - *curling*; **André GUILLEMETTE**, LaSalle - *curling*; **Michael RABY**, Gatineau - *curling*; **François GUÈVREMONT**, Montréal - *hockey sur glace*; **Hugo MORRIS**, Montréal - *hockey sur glace*.

Pour plus d'informations sur les Sourdlympiques d'hiver, consultez les sites Internet suivants : Équipe Canada 2007 aux Sourdlympiques d'hiver : [www.dc2007sc.ca](http://www.dc2007sc.ca)

16th Winter Deaflympics de Salt-Lake-City : [www.2007deaflympics.com](http://www.2007deaflympics.com)

## Places disponibles pour les programmes sportifs de la saison 2006-2007

Plus de 50 participants se sont inscrits cet automne aux divers programmes sportifs soutenus par l'ASSQ, sous la supervision d'entraîneurs certifiés. Des places sont encore disponibles. Informez-vous sur notre site Internet au [www.assq.org](http://www.assq.org) ou par courriel pour les disciplines sportives suivantes : [basketball@assq.org](mailto:basketball@assq.org) pour le basket-ball masculin; [volleyball@assq.org](mailto:volleyball@assq.org) pour le volley-ball féminin.

## Programme de natation – inscription pour le début de 2007

Succès inespéré du programme de natation qui a débuté à l'automne 2006 sous la supervision de l'entraîneuse Élise Gaudette qui maîtrise tous les modes de communication (LSQ, oral, pidgin, etc.) et qui enseigne les rudiments de la natation et de l'exercice physique dans l'eau (aquaforme) aux 30 participants inscrits.

En collaboration avec le *Club des requins* de la piscine Saint-Denis, qui nous prête du temps d'utilisation de la piscine, et avec le soutien financier de *Alter-Go*, l'ASSQ, de concert avec Mme Gaudette, poursuivra le programme au début de 2007 en offrant les mêmes services ainsi que des cours à la clientèle sourde-aveugle. Pour plus de détails, consultez notre site Internet ou envoyer un courriel à [natation@assq.org](mailto:natation@assq.org) ■



Volley-ball féminin



Hockey cosom masculin

## Association des golfeurs sourds du Québec 38e tournoi annuel le 9 septembre 2006 au Club de golf Rouville

Cat.	Nom	Brut	Hdcp	Net
Trophée <i>Pierre-LeSiège</i> (meilleur pointage brut)				
	<b>OUELLET, Alexandre</b>	<b>76</b>		
Trophée <i>André-Leboeuf</i> (meilleur pointage brut - senior)				
	<b>JEAN, Gaétan</b>	<b>84</b>		
Trophée meilleur pointage net <i>Classe A</i>				
	<b>TURBIDE, Yves</b>	88	16	<b>72</b>
2e	ROSE, Jonathan	79	5	74
3e	BRAULT, Sébastien	90	14	76
4e	RABY, Michael	95	18	77
5e	TURPIN, Alain	85	6	79
6e	LAJOIE, Serge	90	11	79
7e	MARCHAND, Denis	86	6	80
8e	BRAULT, Sylvain	94	12	82
9e	OUELLET, Lionel	100	18	82
10e	GOYER, Sylvain	99	15	84
11e	CADIEUX, Alain	107	18	89
12e	DESJARDINS, Michel	108	14	94
13e	NADEAU, Réjean	113	18	95

Trophée meilleur pointage net <i>Classe B</i>				
	<b>DEMERS, André</b>	94	23	<b>71</b>
2e	GONTHIER, Pierre	98	19	79
3e	GRAVEL, Jacques	99	20	79
4e	GUERARD, Raymond	111	31	80
5e	LANDREVILLE, Benoît	105	23	82
6e	FORGUES, Daniel	103	19	84
7e	GRAVELLE, Alain	108	23	85
8e	MORISSET, Martin	108	23	85
9e	LAMOUREUX, Arthur	113	28	
10e	KLAVER, John	109	22	87
11e	MALTAIS, Remi	110	21	89
12e	BABIN, Gilles	112	21	91
13e	BOUCHER, Gilles	122	30	92
14e	LAROSE, Claude	116	23	93
15e	POULIN, André	121	24	97

Trophée meilleur pointage net <i>Classe C</i>				
	<b>OUELLETTE, Benoît</b>	125	45	<b>80</b>
2e	LANDRY, Benoît	112	32	80
3e	PROVOST, Claude	134	50	84
4e	PIGEON, Pierre	118	33	85
5e	ROEL, Elias	120	34	86
6e	FISSET, Michel	136	50	86
7e	GIGNAC, Stéphane	129	42	87
8e	BAZINET, Marcel	124	35	89
9e	LETARTE, André	133	44	89
10e	LEBOEUF, André	126	34	92
11e	GIGUERE, Jacques	126	32	94
12e	LAFOSSE-MARIN, Julien	133	37	96
13e	BRIEN, Jean-Guy	147	46	101
14e	TETREAULT, Serge	143	40	103

Trophée meilleur esprit sportif : NADEAU, Réjean



Natation



## Association Sportive des Sourds du Québec

4545, avenue Pierre-de-Coubertin  
C.P. 1000 succursale « M »  
Montréal (Québec) H1V 3R2

**Francis Roussel**  
Président

[www.assq.org](http://www.assq.org)

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

---

La réponse  
à votre appel



Chez Nordia, en tant que fournisseur de services relais, nous sommes heureux de vous assister dans vos besoins diversifiés et spécialisés de communication.

Nordia offre aussi des solutions en gestion multicontact de la relation client.

**nordia**

3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 280  
Saint-Laurent (Québec) Canada H4R 2J8  
Tél.: 514.332.5888 • Téléc.: 514.332.9930  
[www.nordia.ca](http://www.nordia.ca)

---



LA FONDATION  
DES SOURDS  
DU QUÉBEC INC.

3348, boul. Mgr Gauthier, Beauport (Québec) G1E 2W2  
Téléphone : (418) 660-6800 • Télécopieur : (418) 666-0123  
Extérieur de Québec : 1-800-463-5617  
www.fondationdessourds.net  
Courriel : information@fondationdessourds.net

---

## PUBLICATIONS GOUVERNEMENTALES EN LSQ

[www.fondationdessourds.net](http://www.fondationdessourds.net)

Depuis quelques années, la Fondation des Sourds du Québec a entrepris la traduction en LSQ des dépliants d'information diffusés par les ministères et les organismes gouvernementaux pour rendre cette information accessible aux personnes sourdes.

Voici la liste des vidéos en LSQ réalisées avec le soutien financier des ministères et organismes suivants :

### **Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec**

- La réadaptation : un investissement rentable dans le capital humain (23 min 20 s)

### **Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation**

- Votre guide du consommateur (27 min 27 s)

### **Ministère de la Santé et des Services sociaux**

- Poux. Poux. Poux (15 min 57 s)
- Quand il fait chaud pour mourir (9 min)
- Dépistage du cancer du sein : mieux vaut AGIR que RÉAGIR (9 min)
- La vaccination, une bonne protection (10 min)
- Je prends l'influenza en grippe (5 min)
- Virus du Nil (7 min 37 s)
- ATTENTION une chauve-souris. (5 min 28 s)
- S'entraider pour la VIE (8 min 18 s)
- Le syndrome respiratoire aigu sévère (14 min 50 s)

### **Société d'assurance automobile du Québec**

- Ralentir, ça sauve des vies (13 min 25 s)
- Une loi plus sévère pour prévenir la récidive (13 min 25 s)
- À votre place, je m'attacherais ! (10 min) et Attachez-le à la vie (20 min 32 s)

### **Régie de l'assurance maladie du Québec**

- L'assurance médicaments (27 min 22 s)